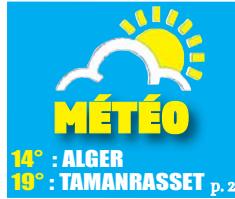


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 19 Décembre 2014 - 26 Safar 1436 - N° 814 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie, un "grand partenaire" des Etats-Unis

Page 7

DIPLOMATIE :

L'Algérie se réjouit du rapprochement entre les Etats-Unis et Cuba

Page 7

JOURNÉE ARABE DE LA POLICE

La lutte contre le terrorisme et le crime organisé, un défi commun

Page 3

VISITE DU MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR, À ALGER : **La formation, les questions sécuritaires et la circulation des personnes au centre des discussions**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd a indiqué hier à Alger avoir évoqué avec son homologue français, Bernard Cazeneuve, plusieurs points liés à la formation, aux questions sécuritaires et à la circulation des personnes.

"J'ai évoqué avec mon homologue français toutes les questions liées à la sécurité, à la circulation et à la protection des personnes. Autrement dit, nous avons évoqué les questions sécuritaires en un sens large", a affirmé M. Belaïd dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec M. Cazeneuve.

"Nous avons également abordé d'autres thèmes, tout en insistant sur une formation noble et de qualité à généraliser à tous les secteurs dont celui de l'intérieur, à travers la formation de la police, l'échange d'expériences et d'experts notamment en ce qui concerne la police et la sécurité en général, outre la formation au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA)", a-t-il précisé.

Page 3



M. Cazeneuve
reçu hier
par le Premier
ministre

JUSTICE M. TAYEB LOUH : «Les affaires de corruption en suspens prêtes à être jugées»

Page 3

BAISSE DES COURS PÉTROLIERS Benyounès écarte toute révision des subventions

Page 8

S A N T É

DÉPRESSION DE L'ADO : COMMENT LA REPÉRER ?

Pages 12-13

EBOLA
Le bilan s'alourdit : **7.000 morts**

Page 11

F O O T B A L L

CLASSEMENT FIFA
L'Algérie termine l'année à la 18^e place

Page 21

ALGER

GUÉ DE CONSTANTINE
15 ans
de réclusion criminelle pour l'assassin de sa femme

Page 10

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies notamment vers les régions Est.

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux vers les régions Ouest.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara, les Oasis et les Sud-Est.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de Sable.

DEMAIN À L'OCO

Remise des récompenses aux athlètes médaillés



Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, présidera demain samedi 20 décembre à 10h, à la salle des conférences du stade 5-Juillet, la cérémonie de remise des récompenses aux athlètes médaillés au titre de l'année 2014.

RESSOURCES EN EAU

Necib le 22 décembre à Ouargla

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera lundi 22 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla.



FBG

Conférence demain à Médéa



Le Front de la bonne gouvernance, organise samedi 20 décembre à partir de 10h, à la salle de cinéma de Beni Slimane, wilaya de Médéa, une conférence sur le thème «Le peuple, force de proposition et de participation».



JIL JADID

Session ordinaire du Conseil national



Le président du parti Jil Jadid, présidera cet après-midi à partir de 14h30 à l'Institut national d'études et de recherches syndicales, les travaux de la session ordinaire du conseil national.

LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE

Vente-dédicace demain de Seddik S. Larkeche

L'auteur Seddik S. Larkeche, signera son livre *Si Zeghar l'icône algérien. La véritable histoire de Rachid Casa*, paru aux Editions ENA, demain samedi 20 décembre à partir de 14h30, à la Bibliothèque du Tiers-Monde.

PLACE KENNEDY (EL BIAR)

Exposition d'artisanat

La Fédération nationale des artisans et de l'artisanat affiliée à l'Ugcaa, organise jusqu'au 31 décembre en partenariat avec l'APC d'El Biar, une exposition d'artisanat à la Place Kennedy.

MOBILIS

Signature d'une convention-cadre avec l'UGCAA



Plus de deux millions de commerçants et artisans bénéficieront des avantages offerts par Mobilis suite à la signature d'une convention cadre avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens - UGCAA. En présence du président-directeur général de Mobilis et du secrétaire général de l'UGCAA, une cérémonie de signature s'est tenue aujourd'hui mercredi 17 décembre 2014 à Annaba, à l'occasion de la tenue des Rencontres Entreprises de l'Est, organisées annuellement par Mobilis pour récompenser ses clients corporates les plus fidèles. A cette occasion, le PDG de Mobilis Saâd Damma a déclaré : «Mobilis se réjouit de ce nouveau partenariat qui s'ajoute à ceux déjà conclus avec l'UNPA, l'Education nationale et bien d'autres. Accompagner les commerçants et les artisans algériens par des offres et solutions adaptées à chaque métier, confirme notre engagement à être plus proche de nos clients pour plus d'efficience et réalisation d'objectifs».

MARDI 23 DÉCEMBRE

L'École militaire polytechnique ouvre ses portes aux médias

L'école militaire polytechnique (EMP) de Bordj El Bahri, ouvrira ses portes aux journalistes pour une visite guidée, mardi 23 décembre à partir de 8h.

GALERIE ISMA

Exposition «Dzaïr, des villes et des images»

La galerie Isma, située au centre des arts, Office Riad El Feth (OREF), abritera du 20 décembre 2014 au 6 janvier 2015, une exposition de photographies intitulée «Dzaïr, des villes et des images».

POUR DÉNONCER L'INFLATION

L'APOCE appelle à une journée sans achats demain

Pour dénoncer l'inflation, l'Association pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), appelle les consommateurs à se mobiliser pour une «Journée sans achats», demain samedi 20 décembre 2014 à travers l'ensemble du territoire national.

Horaires des prières

Vendredi 26 Safar 1436

	Max	Min
Alger	17°	11°
Oran	18°	10°
Annaba	16°	12°
Béjaïa	17°	12°
Tamanrasset	18°	06°



TRAVAUX PUBLICS

Kadi à Sétif



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ANR

Conférence régionale des cadres du Centre



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera demain 20 décembre à 10h au siège central du parti, la conférence régionale des cadres Centre du parti.



PT

Réunion ce matin du BP

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, présentera ce matin à 10h au siège du parti à El Harrach, le rapport d'ouverture des travaux du Bureau politique.

M. Belaïz souligne l'importance d'une coopération internationale pour venir à bout du terrorisme



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé hier l'importance d'une coopération internationale pour relever les défis auxquels font face certains pays arabes dont le terrorisme et le crime organisé.

«Il ne faut en aucun cas minimiser la lutte contre toutes les formes de crime dont le blanchiment d'argent, la corruption, la cybercriminalité, le tra-

fic de stupéfiants et psychotropes et le trafic d'armes», a indiqué M. Belaïz dans un message lu en son nom par le directeur de la sécurité publique (DSP), Aissa Nayli, lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole supérieure de la police de Chateauneuf (Alger) à l'occasion de la Journée arabe de la police.

«Je reste convaincu que vous avez consenti des efforts colossaux en matière de lutte contre le crime et vous êtes tout à fait capables d'y faire face avec professionnalisme et abnégation», a-t-il précisé.

Il a souligné que cette célébration «intervient à la lumière des grands

défis sécuritaires, ajoutant que pour les relever «il est indispensable de multiplier les efforts et de s'adapter aux développements» d'autant plus que, a-t-il dit, l'Etat algérien «est soucieux de réunir tous les moyens nécessaires pour renforcer les capacités de lutte contre le crime sous toutes ses formes, assurer la sécurité et la quiétude du citoyen et créer un climat de stabilité essentiel au développement économique et social du pays».

D'autre part, le ministre de l'Intérieur a déclaré «soutenir la vision pertinente de la direction de la police et ses efforts soutenus pour garantir la sécurité à travers le pays à travers la création d'avantage de postes de proximité et la modernisation de ses structures en les dotant de moyens technologiques modernes».

Il a appelé enfin à «la modernisation de la formation, l'amélioration des compétences, le développement de la ressource humaine et le renforcement de l'action en associant le citoyen à l'action de proximité et en améliorant les prestations».

A cette occasion, M. Belaïz a salué le rôle des différents corps de sécurité et leur dévouement au service de la patrie «pour réaliser la sécurité, la stabilité et le progrès sous la direction clairvoyante du président de la République».

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA POLICE ARABE La lutte contre le terrorisme et le crime organisé, un défi commun



A l'occasion de la célébration de la Journée de la police arabe, le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a présidé hier à l'Ecole supérieure de Police Ali Tounsi, de Chateauneuf, une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs personnalités, entre autres, l'ambassadeur du Maroc en Algérie Abdellah Belkeziz, le général-major Mokdad Bouziane, directeur des sports militaires au ministère de la Défense nationale, l'ancien ministre de l'Information Lamine Bechichi, la moudjahida Zhour Ounissi, ainsi que les représentants de la société civile et des cadres de la Sécurité nationale.

Lors d'une allocution prononcée par le Directeur des études et chef de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudallia, le général-major Abdelghani Hamel, a félicité l'ensemble des personnels de la Sécurité nationale à l'occasion de cette journée mémorable qui rap-

pelle les efforts consentis quotidiennement par les policiers arabes, pour maintenir la stabilité au sein de leurs pays respectifs et garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens.

«Le crime, aujourd'hui, ne connaît pas de frontière ni de nationalité, par conséquent les services de police arabes sont appellés, plus que jamais, à unir leurs forces pour lutter ensemble contre toutes les formes de crime, notamment le crime organisé, le terrorisme, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et d'armes, ainsi que

la corruption, qui constituent un défi majeur pour les pays arabes» a souligné le général-major Abdelghani Hamel qui mis en exergue le rôle de la société civile et l'importance d'impliquer le citoyen dans l'action policière.

De son côté, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur Mohamed Ali Koumen, a dans une lettre lue par un cadre de la DGSN, salué le courage et la résistance de la police algérienne qui a mené une lutte sans relâche contre le terrorisme durant les années de braise. Il a en outre mis en avant le niveau de modernité atteint par la police algérienne, devenu un exemple à suivre pour les polices arabes, notamment dans le domaine scientifique et technique.

La cérémonie qui s'est clôturée par une remise de grades a été une occasion pour honorer les athlètes de différentes disciplines ainsi que les retraités de la DGSN.

R.R

M. EL GHAZI L'A ANNONCÉ

La décision de l'abrogation de l'article 87 bis du code de travail sera maintenue

La décision de l'abrogation de l'article 87 bis, du code du travail, relatif à la définition du salaire national minimum garanti (SNMG) sera maintenue, a assuré hier à Alger, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

«Nous n'allons pas revenir sur la décision de supprimer l'article 87 bis et l'Etat respectera ses engagements concernant cette question», a précisé le ministre en marge d'une session plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

Il ajoute, dans ce sens, qu'il s'agit d'*«intox et l'Etat ne pourra jamais revenir sur cette décision»* soulignant que toutes les mesures décidées dans le cadre de la loi de fi-

nances 2015 seront appliquées. «La loi de finances 2015 adoptée et qui sera signée par le président de la république M. Abdelaziz Bouteflika, sera appliquée dans ses moindres articles», a encore ajouté le ministre.

La décision prise par le chef de l'Etat pour abroger l'article 87 bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail, dispose que le SNMG comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé, en septembre dernier, à l'ouverture des travaux de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) que cette

décision (abrogation de l'article 87 bis) entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2015. Il avait souligné également qu'elle concernera en premier lieu les travailleurs qui perçoivent les bas salaires pour toucher progressivement les autres classes afin de «ne pas impacter négativement le budget de fonctionnement de l'Etat et l'économie nationale».

APS



LOUH

Les affaires de corruption en suspens prêtes à être jugées...

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier à Alger que les affaires de corruption en suspens étaient «prêtes» à être jugées lors des sessions du tribunal criminel, les pourvois en cassation introduits auprès de la Cour suprême ayant été rejetés.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Louh a précisé concernant les affaires Sonatrach 1, de l'autoroute est-ouest et Khalifa que «certaines parties impliquées dans ces affaires avaient introduit des pourvois en cassation auprès de la Cour suprême conformément à la loi». «Les pourvois en cassation ayant été récemment rejetés, toutes ces affaires sont désormais prêtes à être programmées lors des sessions du tribunal criminel conformément à la loi», a ajouté M. Louh, soulignant que les juridictions compétentes «prennent actuellement les dispositions nécessaires pour inscrire ces affaires au rôle des sessions criminelles».

Ouverture d'une enquête judiciaire sur la mort du joueur camerounais Ebossé

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé hier à Alger l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la mort du joueur de la JSK, le Camerounais Albert Ebossé, sur ordre du ministère public qui a achevé l'enquête préliminaire sur cette affaire. En marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué en réponse à une question sur le cours de l'affaire du décès du joueur camerounais Ebossé que «l'enquête préliminaire ordonnée par le ministère public a été achevée et maintenant une information judiciaire sera ouverte». Le juge d'instruction «engagera une enquête contre tout individu suspecté dans le crime ou toute autre personne s'étant rendue coupable de manquement dans sa mission», a ajouté le ministre.





Adoption du projet de décret exécutif définissant la convention type entre la Sécurité sociale et les centres d'hémodialyse

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé hier à Alger l'adoption par le gouvernement d'un projet de décret exécutif définissant la convention type conclue entre les organismes de la sécurité sociale et les centres d'hémodialyse pour la prise en charge des insuffisants rénaux selon les normes internationales.

A une question d'un membre du Conseil de la nation sur la prise en charge des insuffisants rénaux dans les cliniques privées, M. El Ghazi a précisé que le gouvernement avait adopté un projet de décret exécutif définissant la convention type conclue entre les organismes de la sécurité sociale et les centres d'hémodialyse privés qui engage ces derniers à respecter les normes internationales et la déontologie médicale".

Le décret insiste sur le nécessaire respect des protocoles de soins et précise les démarches à entreprendre pour faire bénéficier les insuffisants rénaux d'une transplantation rénale dans les établissements publics de santé.

Le décret compte également des dispositions relatives au contrôle assuré par les organismes de la sécurité sociale au titre de la convention.

Le ministre a précisé que les services de la sécurité sociale "ne ménagent aucun effort pour veiller à ce que les centres d'hémodialyse privés respectent les conventions bilatérales conclues" en effectuant des contrôles et des inspections.

Les conventions conclues entre les cliniques d'hémodialyse et les organismes de la sécurité sociale "permettent aux assurés sociaux et à leurs ayants droit insuffisants rénaux chroniques de bénéficier du système du tiers payant pour la dialyse en complément des prestations sanitaires proposées gratuitement par les établissements publics de santé, a fait savoir le ministre.

Quelque 8000 insuffisants rénaux bénéficient des avantages des conventions au niveau de 129 centres d'hémodialyse conventionnés.

Adoption à la majorité par les membres de l'APN du projet de loi portant modernisation de la Justice

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté hier à la majorité le projet de loi portant modernisation de la justice lors d'une séance présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée. Il s'agit «d'un outil essentiel pour le développement de l'action de la justice et l'amélioration de la qualité du service offert au citoyen», a déclaré à l'issue de l'adoption le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le texte qui devrait permettre d'«éradiquer la bureaucratie», constitue, selon le ministre «une référence juridique claire sur laquelle on s'appuie pour une modernisation globale de la justice».

Le projet de loi sur la modernisation de la justice avait été présenté et examiné lors d'une séance plénière le 24 novembre 2014. Le bureau de l'APN, réuni le 2 décembre 2014, avait soumis à la commission quatre amendements répondant aux conditions requises.

Le projet constitue la base juridique qui régit le cadre général de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et des supports électroniques dans le domaine de la justice. Il vise également la



création d'un système informatique centralisé propre au ministère de la Justice, en vue de garantir l'échange de documents par courriel et la signature et la certification électroniques, en fixant les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la loi. Le projet de loi s'inscrit dans le cadre du programme du président de la Répu-

blique, Abdelaziz Bouteflika, visant à intégrer l'utilisation des TIC dans le système judiciaire national et à améliorer les prestations offertes aux citoyens. Ce texte qui compte 19 articles répartis sur cinq chapitres prévoit également les dispositions pénales relatives à l'utilisation illégale de la signature électronique.

Adoption à l'unanimité du projet de loi relatif à la signature et la certification électroniques

Le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques a été adopté hier à l'unanimité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le texte a été adopté, après débat, lors d'une séance présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence de la ministre de la poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Zohra Derdouri.

Mme Derdouri s'est félicitée de l'adoption de ce projet de loi, mettant l'accent sur son importance dans le développement économique du pays et l'amélioration du quotidien du citoyen.

Le texte en question prévoit, notamment, d'asseoir une base juridique permettant de garantir les conditions techniques à même d'établir un climat de confiance pour permettre l'échange électronique des documents et consacrer les principes fondamentaux de la signature et de la certification



électroniques en Algérie.

Ce cadre juridique permettra à plusieurs secteurs, dont la e-administration, le e-commerce et le e-banking, d'adhérer à la e-gouvernance, pour une meilleure gestion des institutions et faciliter la vie quotidienne des citoyens et des acteurs du domaine socio-économique. Selon Mme Derdouri, la certification électronique va «bouleverser» l'économie algérienne et «apporter beaucoup de changements dans les habitudes du citoyen dans ce monde de plus en plus connecté». Cette certification permettra l'instauration d'un climat de confiance propice à la généralisation et au développement des échanges électroniques entre tous les utilisateurs dans les domaines du e-commerce et e-banking par exemple», avait déjà indiqué Mme Derdouri.

Elle permettra, en outre, l'échange de documents par courriel et facilitera le recours à la signature et la certification électroniques, «qui auront force probante au regard de la loi».

Le projet de loi sur les assurances sociales adopté à l'APN

Le projet de loi sur les assurances sociales a été adopté hier à l'unanimité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

A cette occasion, le ministre a souligné que le projet de loi visait notamment l'actualisation et l'amélioration du système de sécurité sociale et son adaptation aux nouveautés enregistrées dans le domaine pour l'amélioration des services.

Le texte constitue, a-t-il dit, «un mécanisme pour l'élargissement des services de la sécurité sociale à d'autres catégories d'assurés parmi ceux qui sont élus ou dé-

signés pour accomplir des missions ou bénéficier de formation ou d'études à l'étranger».

M. Ghazi a précisé que le ministère veillera à l'élaboration d'un texte réglementaire définissant les modalités et conditions d'application de cette loi qui s'inscrit dans le cadre du processus de réforme du système de sécurité sociale pour l'amélioration des prestations qu'elle offre, la modernisation de son fonctionnement et la préservation de son équilibre budgétaire.

Le projet de loi porte sur l'actualisation de l'article 84 de la loi relative aux assurances sociales pour en faire bénéficier les assurés sociaux travaillant ou suivant des études ou une formation à l'étranger ainsi que les bénéficiaires des services de la sécurité sociale offerts par le

Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Il s'agit des agents diplomatiques et consulaires, des membres du Parlement élus ou désignés à représenter la communauté algérienne à l'étranger ainsi que les agents des représentations diplomatiques algériennes.

Le texte concerne également les employés travaillant à l'étranger dans le cadre de la coopération, l'enseignement, la formation, l'encadrement culturel, artistique ou religieux, désignés par l'autorité administrative ainsi que les étudiants et les salariés suivant des formations à l'étranger. Le projet de loi sur les assurances sociales a été présenté et examiné le 23 novembre dernier lors d'une session plénière à l'APN.

FINANCES

Le budget primitif 2015 de la wilaya d'Alger arrêté à plus de 35 milliards DA

Le budget primitif (BP) 2015 de la wilaya d'Alger, a été adopté à la majorité des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), et s'élève à plus de 35,248 milliards de dinars.

Le chapitre «fonctionnement» du BP 2015 est doté de 22,756 milliards de dinars, soit 65% de l'enveloppe globale, tandis que celui de «l'équipement et de l'investissement» a été crédité de plus de 12,492 milliards DA, ce qui représente 35% du budget voté par l'APW en présence du wali Abdelkader Zoukh et les membres de l'exécutif.

L'enveloppe consacrée au «fonctionnement» a augmenté de 3,5% par rapport au BP 2014.

Cette hausse de 155,3 millions DA est destinée à subventionner notamment les établissements de wilaya (Hurbal, Asrout) dans leur stratégie de couvrir tout le territoire de la capitale et pas seulement les communes du centre-ville, selon le rapport de la commission des finances de l'APW.

Au chapitre «fonctionnement» du BP 2015, les élus de l'APW ont entre autres consacré plus de 1 milliard DA pour couvrir les salaires et les différentes charges des fonctionnaires de la wilaya, un autre milliard DA à «la Sécurité et la Protection civile», 788,6 millions DA à l'entretien des routes et 339,3 millions DA à l'entretien des réseaux divers, selon le projet de budget adopté.

Par ailleurs, 42% du montant total consacré au chapitre «équipement et investissement», soit une enveloppe de 5,219 milliards DA, a été réservé à trois



projets relatifs à la modernisation de la wilaya d'Alger, inscrits dans son plan stratégique de développement 2009-2029.

Il s'agit de la poursuite des travaux de réhabilitation de la capitale en application des orientations du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et de l'étude de la baie d'Alger (3 milliards DA), de la participation de la wilaya à l'aménagement de la promenade (boulevard) de l'Indépendance (première tranche, 2 milliards DA) et l'amélioration de la gestion urbaine.

Les élus ont également voté une enveloppe de 1,5 milliard DA comme contribution de la wilaya à la réalisation de gares dans le cadre de l'évacuation des déchets ménagers par voie ferroviaire vers les centres d'enfouissement technique (CET).

Plusieurs élus s'étaient interrogés lors du vote sur l'opportunité de consacrer, dans le BP 2015, des sommes «importantes» à des projets dont «les études

n'ont pas encore réalisées et les fiches techniques n'ayant pas été présentées à la commission des finances». Dans sa réponse, le wali M. Zoukh a rappelé que le projet de la promenade de l'Indépendance est inclus dans le plan stratégique de la capitale voté par l'APW et adopté en conseil des ministres, et que le gouvernement lui avait déjà réservé 10 mil-

liards DA.

Quant au transfert des déchets ménagers par voie ferroviaire, il a souligné que la décision avait été prise lors du conseil interministériel élargi à la wilaya d'Alger du 11 septembre dernier, notant que l'étude sera prise en charge par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Le reliquat de ce chapitre «équipement et investissement» a notamment été consacré aux secteurs de l'urbanisme et l'habitat (6,600 milliards DA), des travaux publics (800 millions DA) et de l'hydraulique (800 millions DA). Dans son rapport, la commission des finances de l'APW a enfin recommandé à l'exécutif de la wilaya de mieux préparer, à l'avenir, les fiches techniques des projets.

L'APW d'Alger a adopté le BP 2015 avec plusieurs semaines de retard. Selon la loi relative à la wilaya, il doit être voté avant la fin octobre de chaque année.

L'habitat et le relogement, activités phares de la wilaya d'Alger en 2014

L'habitat a constitué le gros des activités de la wilaya d'Alger en 2014 avec les opérations de relogement et l'éradication des bidonvilles ceinturant la capitale, indique un rapport de la wilaya présenté lors de la session ordinaire de l'APW, tenue mercredi et jeudi.

Le rapport a d'abord rappelé la pression démographique, qui pèse sur la capitale avec ses 3,5 millions d'habitants, soit 10% de la population globale du pays, ce qui a motivé un plan d'action d'urgence pour résorber les retards dans la production de logement et dans les autres secteurs d'activités.

Dans le domaine de l'habitat, le rapport 2014 de la wilaya fait état du gel de l'octroi des autorisations de construction sur les assiettes récupérées après la destruction des bidonvilles, alors que l'opération de distribution de logements réceptionnés se poursuivra pendant les prochains jours.

Le rapport a fait état des actions dans le domaine de l'hydraulique avec l'extension du réseau d'eau potable, la réhabilitation de l'oued Ouchayah et la réalisation de réseaux d'assainissement. Le même document insiste aussi

sur la nécessité de l'arrêt des déversements des eaux usées dans les oueds dès 2016 pour que celles-ci soient réutilisées dans l'agriculture à travers la réalisation de stations d'épuration.

Dans le domaine des travaux publics, le rapport rappelle la réalisation du projet d'aménagement des Sablettes à Hussein Dey et la réhabilitation des routes comme à Birtouta et Réghaïa. En ce qui concerne l'ouverture des locaux fermés au centre d'Alger, le même rapport affirme qu'un recensement a déjà effectué et que parmi les 1,420 locaux fermés, 52% appartiennent à l'Etat et 34% sont des propriétés privées.

Si le propriétaire a un registre de commerce, il peut même être poursuivi en justice pour soustraction aux opérations de contrôle», indique le rapport. Le document a aussi abordé le dossier de l'aménagement des cimetières, la gestion des salles de cinéma et le dossier de la réhabilitation de La Casbah.

Le président de l'APW d'Alger, Karim Bennour, est intervenu lors de la session pour insister sur la nécessité de disposer de plans de gestion de la capitale basés sur les critères de compétence notamment lorsqu'il s'agit des

structures économiques et commerciales. Le même responsable a insisté sur l'importance de l'enveloppe prévue pour le financement d'une partie du plan de la modernisation de la wilaya d'Alger dans le cadre plan stratégique 2009/2029, qui «aura un effet sur les conditions de vie des citoyens» à travers 86 opérations de développement local. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué de son côté que le rapport présenté à cette session de l'APW intègre l'exécution des décisions du conseil interministériel tenu sur la wilaya d'Alger au mois de septembre dernier.

A propos du dossier de relogement, le wali a indiqué que le programme d'éradication de l'habitat précaire est doté de 84.000 logements pour 72000 familles souhaitant d'être relogées.

Le wali a souligné qu'il y a des projets prévus sur 120 hectares récupérés après l'éradication des bidonvilles, qui bloquent la réalisation de ces projets comme la ligne ferroviaire de Birtouta-Zéralda.

Il a ajouté qu'il y a aussi une étude pour éradiquer le bidonville de Gué de Constantine «pour que les habitants soient déplacés bientôt».

Dispositif sécuritaire sur la bande frontalière Ouest : un projet de surveillance électronique à l'étude

Le contrôle de la bande frontalière Ouest sera renforcé par un système de surveillance électronique, actuellement à l'étude, a-t-on appris hier à Oran du commandant du deuxième département régional des gardes-frontières.

«Un projet de surveillance électronique dans le cadre du renforcement des dispositifs de contrôle et de sécurisation des frontières ouest est à l'étude», a indiqué le colonel Ramli Abdelkrim, lors d'une conférence de presse consacrée à la communication des résultats des activités des unités relevant de la compétence territoriale du deuxième Commandement régional de la Gendarmerie nationale basé à Oran.

«La surveillance électronique, à travers des moyens technologiques sophistiqués tels que les caméras, constitue un soutien au dispositif des unités chargées du contrôle et de la sécurisation des frontières», a-t-il déclaré.

Il a évoqué, dans ce contexte, le renforcement des dispositifs sécuritaires et de logistique engagés le long des frontières, notamment les axes connaissant, dans les dernières années, une ampleur du phénomène de la contrebande, notamment du carburant vers le Maroc et du trafic de drogue vers l'Algérie.

Le colonel Ramli a affirmé que les équipements réalisés sur la bande frontalière ouest, tels que les tranchées et

STOMATOLOGIE

L'implantologie dentaire prochainement pratiquée à l'hôpital militaire régional de Constantine

L'implantologie dentaire sera prochainement pratiquée à l'Hôpital militaire régional universitaire (HMRU) d'Ali-Mendjeli (Constantine), a déclaré hier à l'APS le général Mabrouk Chedadi, directeur général de cet établissement.

S'exprimant en marge des travaux de la 1^{re} journée de stomatologie qu'il a inaugurée au nom du général-major, commandant de la 5^e Région militaire, cet officier supérieur a précisé que cette technique de pointe sera pratiquée «dans un avenir proche».

Des sessions de formation à mener en partenariat avec des experts étrangers sont programmées pour la réussite de cette spécialité dont la généralisation aux hôpitaux militaires régionaux a été décidée par le ministère de la Défense nationale, a ajouté le général Chedadi.

Le directeur général de l'hôpital militaire régional avait auparavant souligné, dans son intervention inaugurale des travaux de cette rencontre «à caractère technique», qui a regroupé de nombreux stomatologues et chirurgiens algériens, l'intérêt que revêt cette manifestation scientifique organisée dans le cadre de la formation continue des différents services de la santé militaire.

Les travaux de cette journée ont été marqués par la présentation d'une vingtaine de conférences et de communications orales libres et affichées, toutes consacrées au thème de l'implantologie orale.

M'SILA

Le gaz naturel pour 1.100 foyers de la commune de Metarfa

Pas moins de 1.100 foyers de la commune de Metarfa, dans la wilaya de M'sila, bénéficient depuis hier du gaz naturel à la faveur de l'achèvement des travaux de la DP (distribution publique) dans cette localité, a-t-on constaté.

Selon le directeur de wilaya de l'énergie, Messaoud Annane, une conduite de distribution de 29 km a été réalisée pour desservir les familles concernées qui ont fait part de leur profonde joie de ne plus avoir à transporter des bonbons de butane.

Cette DP-Gaz a été exécutée dans le cadre de la seconde tranche d'une action de mise en gaz financée par les programmes sectoriels décentralisés (PSD) prévoyant le raccordement de 13.000 foyers moyennant un investissement public de plus de 5 milliards de dinars, selon le même responsable.

Metarfa est la troisième commune, après Souaïda et Ouled Slimane, à accéder à cette énergie sur les sept communes devant en bénéficier «à court terme», a encore précisé M. Annane, soulignant qu'au terme de ce programme, le taux de couverture de la wilaya, actuellement de l'ordre de 47 %, passera à 60 %.

D'autres actions destinées à l'extension du réseau de distribution de gaz naturel dans cette commune de 8.000 habitants, distante d'à peine 10 km du chef-lieu de wilaya, sont programmées pour le moyen terme, a conclu la même source.

les obstacles ont donné de bons résultats traduits par une performance sur le terrain, notamment dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la contrebande.

Il a ajouté que ces équipements ont contribué à «resserrer l'eau sur l'activité des contrebandiers et des narcotrafiquants qui, mécontents, tentent de les détruire, allant jusqu'à la provocation».

La conférence de presse a été organisée pour exposer le bilan des activités, des onze mois derniers de l'année en cours, des unités du deuxième commandement régional de la Gendarmerie nationale.

ALGÉRIE - NIGER

Le Président Bouteflika félicite son homologue nigérien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Niger, Issoufou Mahamadou, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui assurant sa disponibilité à œuvrer pour le développement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où la République du Niger célébre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations accompagnées de mes voeux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple nigérien frère», a relevé le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour me féliciter de la qualité des relations de fraternité, de bon voisinage et de coopération qui existent entre nos deux pays, et de vous réitérer mon entière disponibilité à continuer à œuvrer, avec vous, à leur consolidation au bénéfice de nos deux peuples frères», a-t-il souligné.

«Je me réjouis, également, des actions entreprises par nos deux pays pour l'instauration de la paix et du développement dans notre sous-région», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Une usine de production de matériel d'irrigation à Relizane

Un accord de partenariat algéro-espagnol pour lancer une usine de production de matériel agricole destiné à l'irrigation à Relizane sera signé la semaine prochaine.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au conseil de la nation consacrée aux questions orales le ministre des ressources en eau Hocine Necib a indiqué que ce projet visait à produire localement du matériel d'irrigation par goutte à goutte afin d'économiser l'eau.

Le responsable a précisé que les travaux seront lancés dès la signature de l'accord avec le partenaire espagnol et s'étaleront sur 18 à 20 mois.

Le coût du matériel, qui sera cédé à prix symbolique dans un premier temps, sera remboursé par les bénéficiaires après les premières récoltes.

Il a souligné la nécessité de moderniser les procédés d'irrigation rappelant que 52 % des systèmes classiques en vigueur actuellement dans le pays étaient connus pour une consommation excessive des eaux et un rendement insuffisant.

Concernant la céréaliculture, il a annoncé que son département allait procéder prochainement à la généralisation du système d'irrigation complémentaire dans les régions à faible pluviométrie.

ALGÉRIE - QATAR

Le Président Bouteflika félicite l'émir du Qatar à l'occasion de l'anniversaire de l'accession au pouvoir de Cheikh Jassem

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, à l'occasion de l'anniversaire d'accession au pouvoir de Cheikh Jassem Ben Mohamed Ben Thani, fondateur de l'Etat du Qatar.

«Votre Altresse et cher frère, il m'est très agréable au moment où votre pays frère célèbre l'anniversaire de l'accession au pouvoir de Cheikh Jassem Ben Mohamed Ben Thani, fondateur de l'Etat du Qatar, de vous présenter et, à travers vous, au peuple qatari frère, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes voeux les meilleurs priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bonheur et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité», a écrit le président de la République dans son message.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous dire ma conviction que vous saurez perpétuer les réalisations majeures qui ont permis la renaissance de l'Etat du Qatar sous le règne



de votre père», a ajouté le président Bouteflika. «Je tiens également à me féliciter du niveau atteint ces dernières années dans les relations de coopération entre nos deux pays dans tous les domaines au mieux des intérêts de nos peuples frères», a poursuivi le chef de l'Etat.

«Je ne manquerai pas, à cette occasion, de vous réitérer notre détermination à continuer d'œuvrer avec vous au renforcement des liens de fraternité et de solidarité entre les peuples algérien et qatari et à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines au service des intérêts supérieurs communs», a conclu le Président Bouteflika son message.

ALGÉRIE - PALESTINE

Solidarité avec la population de Gaza : un syndicat affilié à l'UGTA fait don de plus de 22 millions de dinars...

La Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a fait don d'une somme de plus de 22 millions de dinars en signe de solidarité avec la population de Gaza lors d'une cérémonie organisée mercredi à Alger.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, du P-DG de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa du secrétaire général de l'UGTA, Abdellmadjid Sidi Said et du secrétaire général de FNTIEG, Achour Telli.

L'UGTA avait lancé en août dernier un appel aux travailleurs pour une contribution financière volontaire au profit de la population de Gaza. Dans son élan de solidarité, l'UGTA avait également initié une «opération médicamente» dont les dons avaient été remis au Croissant-Rouge palestinien en Egypte à la fin de



septembre dernier. Par ailleurs, cette cérémonie fut l'occasion pour procéder à la signature de trois protocoles d'accord entre d'un côté la Sonelgaz et les entreprises publiques Eniem, et privée Condor des produits électroménagers et d'autre part la Banque nationale d'Algérie (BNA) portant notamment sur la promotion de la production nationale.

Ainsi, le premier protocole signé entre Sonelgaz et la BNA a trait à l'attribution de prêts à l'ensemble des travailleurs du groupe Sonelgaz pour l'acquisition et l'aménagement d'habitations.

Le deuxième et le troisième protocoles, signés respectivement avec Eniem et Condor, ont pour but de faciliter l'achat par crédit des produits des deux entreprises.

Dans ce contexte, M. Telli a fait savoir que d'autres protocoles d'accord avec des opérateurs nationaux, publics et privés, sont en «cours d'élaboration» pour «booster» la production nationale.

...la LADH appelle à l'intensification des efforts pour la cessation des violations israéliennes des droits de l'homme

Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADH), Salah Debbouz, a appelé hier à Alger, la communauté internationale à intensifier ses efforts pour la cessation des violations individuelles et collectives des droits de l'homme par Israël à l'encontre du peuple palestinien.

«Le monde entier est conscient de ces violations graves des droits de l'homme perpétrées par Israël à l'encontre du peuple palestinien» ce qui exige de la communauté internationale «une action rapide et une intensification des efforts pour la cessation de ces violations israéliennes dont l'oppression, les arrestations, les assassinats et les tentatives d'effacement de l'identité nationale palestinienne», a indiqué M. Debbouz lors des travaux du colloque international organisé par le Mouvement

de la société pour la paix (MSP) à l'occasion des manifestations du 11 décembre 1960 et l'Intifada des Palestiniens du 8 décembre 1987.

Pour sa part, le président du MSP, Abderrazak Mokri, a indiqué que «l'Algérie est partenaire de la cause palestinienne», soulignant que le peuple algérien n'est pas «un peuple qui priviliege ses intérêts personnels au détriment de la cause palestinienne juste».

Le président de l'instance populaire mondiale de soutien à Gaza, Issam Youcef, a appellé les pays arabes à «dépasser leurs différends pour pouvoir apporter leur soutien à la cause palestinienne».

APS

ALGÉRIE - ETATS UNIS**Lutte antiterroriste: l'Algérie, un «grand partenaire» des Etats Unis**

L'Algérie est un «grand partenaire» des Etats Unis dans la lutte antiterroriste», a affirmé hier à Alger Tina Kaidanow, coordinatrice pour la lutte antiterroriste au département d'Etat américain.

«Je suis très ravie d'être aujourd'hui parmi vous.

Nous allons collaborer avec un grand partenaire qui est l'Algérie dans la lutte antiterroriste», a déclaré Mme Kaidanow à l'issue d'un entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Elle a indiqué avoir évoqué, lors de cet



entretien, la situation en Libye et au Mali, estimant que la coordination et la coopération entre les deux parties sont «nécessaires».

«La coopération entre nous est néces-

saire si on veut que la situation ne nous échappe pas, car cette crise a un impact sur tous les pays voisins, mais également sur toute la sous-région», a ajouté la responsable américaine.

ALGÉRIE - ETATS UNIS - CUBA**L'Algérie se réjouit du rapprochement entre les Etats-Unis et Cuba**

L'Algérie se réjouit du rapprochement entre les Etats-Unis et Cuba rendu possible grâce à la "vision éclairée" et à la "sagesse" et au "courage" des leaders des deux pays, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères.

L'annonce faite mercredi par les présidents américains, Barack Obama, et cubain, Raul Castro, de s'engager résolument sur la voie de la décrispation et de la normalisation de leurs relations est un pas historique et une initiative heureuse qui augure de lendemains meilleurs, sûrs et rassurants, autant pour la région Amérique du Nord et des Caraïbes que pour le reste du monde", a précisé la même source dans un communiqué.

L'Algérie "s'en réjouit pleinement etalue ce rapprochement rendu possible grâce à la vision éclairée, à la sagesse, au



réalisme et au courage des leaders des deux pays et des autres acteurs nationaux et internationaux qui ont contribué efficacement à aider les deux pays voisins à dépasser leurs malentendus et à s'inscrire dans une logique d'interaction positive, de proximité et de coopération", a souligné le ministère.

L'Algérie "qui a cru et continue de croire aux vertus du dialogue et qui a toujours plaidé pour des relations se-

reines et apaisées entre les Etats, félicite les deux présidents, les deux gouvernements et les deux peuples et les exhorte à persévérer sur la voie de la consolidation de cet acquis et l'instauration de relations pérennes de coopération et de bon voisinage", selon le même communiqué.

LIGUE ARABE**Réunion du Conseil des ministres arabes des télécommunications**

Le Conseil des ministres arabes des télécommunications a tenu hier au Caire sa 18^e session avec à l'ordre du jour plusieurs points liés à la relance de l'action arabe commune dans le domaine des technologies de la communication et de l'information.

La séance inaugurale a été marquée par la passation par l'Egypte de la présidence de la 18^e session à l'Algérie qui avait présidé les deux dernières sessions (16^e et 17^e) du Conseil ministériel tenues à Alger.

Le président de la délégation algérienne participant aux travaux du conseil, a, au nom du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, salué le rôle de l'Algérie lors des 16^e et 17^e sessions notamment en ce qui a trait à l'intensification de la coopération et du partenariat dans le cadre de l'action arabe commune en matière de technologies de l'information et de la communication et l'unification des vues à l'égard des questions capitales posées dans les for-

internationaux à ce sujet.

Dans son allocution, l'ambassadeur d'Algérie au Caire, représentant permanent auprès de la Ligue arabe, a présenté les résultats importants réalisés lors de la présidence algérienne du conseil dont la tenue de la Conférence internationale sur le développement des télécommunications en Corée. Cette dernière a été sanctionnée par l'octroi à la Palestine de la qualité de membre de l'Union. Lors de la session actuelle, le conseil ministériel débattra de 8 points dont l'examen et l'adoption des recommandations de la 28^e réunion du comité arabe permanent de la poste, la 4^e exposition du timbre postal arabe prévue en Algérie du 13 au 20 décembre courant et autres questions liées à la Palestine outre le plan de développement de la région arabe 2013/2016.

Le Conseil se penchera également sur l'examen et l'adoption des recommandations de la 35^e réunion du comité arabe permanent chargé des Télécommunications.



Entre autres points à examiner, figurent l'initiative arabe de la gouvernance dans la région arabe, le projet de connexion régionale des réseaux Internet, les recommandations du 2^e Forum régional du contenu numérique arabe et la coopération

interarabe dans le domaine des télécommunications.

Plusieurs projets de décisions et de recommandations soumis par le bureau exécutif qui s'est réuni ce mercredi au Caire qui appellent à la participation des pays arabes aux forums régionaux et internationaux en rapport avec les technologies de la communication et de l'information et l'échange d'expériences entre les pays arabes.

ALGÉRIE - UE**Mise en œuvre de l'accord d'association
Le P3A répond aux attentes de l'administration algérienne**

Lancé vers la fin de l'année 2007 pour faciliter la réussite du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre les deux parties (P3A) a touché une large part de l'administration algérienne en «répondant à ses attentes en matière de progrès et d'acquisition de connaissances», a affirmé hier à Alger le directeur de ce programme, Saïd Benmerad.

«En huit ans d'existence, le P3A a progressivement touché une part très importante de la sphère publique algérienne, répondant à ses attentes en matière de progrès et d'acquisition de connaissances», a-t-il indiqué à l'occasion d'un atelier sur le bilan et les perspectives du P3A.

Relevant la pertinence de ce programme multisectoriel par rapport aux besoins de l'administration algérienne pour la mise en œuvre de l'accord d'association, M. Benmerad a fait remarquer que cette pertinence a été soulignée tant par le ministère des Affaires étrangères tant que par le ministère du Commerce et par toutes les administrations bénéficiaires.

Selon ce responsable, le montant du P3A a permis, dans le cadre de ses activités, de contribuer à l'amélioration de la coopération économique, de la protection du consommateur, du domaine de la justice et de progresser sur les normes et la conformité.

Détaillant les réalisations du P3A, le directeur du programme a fait savoir que le jumelage institutionnel, considéré comme instrument clé du programme P3A, a permis de «construire un véritable partenariat privilégié» dont les activités couvrent 28 secteurs au profit de 14 ministères.

«Sur les 14 jumelages réalisés ou en cours, 13 se rattachent au domaine de la coopération économique», a-t-il précisé. Evoquant le TAIEX, autre instrument de coopération administrative entre l'Algérie et l'UE, M. Benmerad a affirmé que «90 opérations TAIEX ont été réalisées et 37 autres sont en instance».

Dans le cadre de l'instrument SIGMA, seuls 3 projets ont été inscrits dont deux ont été menés d'avril 2012 à décembre 2013, l'un concernant le développement de la fonction publique et un autre concernant une revue par les pairs de la Cour des Comptes, a-t-il souligné.

Cependant, a-t-il poursuivi, plusieurs études notamment sur l'avancement de l'accord d'association ont été réalisées et de nombreuses autres actions ponctuelles ont été menées afin de répondre à des demandes d'appui urgentes nécessitant une réponse dans un cours délai.

S'agissant de la troisième phase du P3A dotée d'un budget de 36 millions d'euros et qui démarre pour une durée de 4 ans, cette nouvelle étape «a considérablement étendu le champ des secteurs considérés qui ne sont pas à caractère économique», a-t-il ajouté.

Ainsi, 12 à 15 projets de jumelage seront lancés en 2015 et 200 autres opérations seront menées, a-t-il prévu. Le P3A est un programme qui bénéficie de phases de financement successives dont la première a débuté en décembre 2007. Cette phase dotée d'un budget de 10 millions d'euros, a ciblé prioritairement les volets économiques et commerciaux de l'accord d'association.

La deuxième phase, lancée en mai 2012 a été dotée de 29 millions d'euros. Le P3A a été ainsi élargi à la coopération à de nouveaux secteurs tels que la pêche, l'agriculture, la justice, les transports ainsi que la gestion des finances publiques pour laquelle un appui spécifique de 5 millions d'euros a été octroyé.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

Une hausse de 20% du chiffre d'affaires prévue en 2014



Le chiffre d'affaires de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) atteindra 12 milliards DA fin 2014, soit une hausse de 20 % par rapport à l'année dernière, selon le P-DG de la CNMA. Les activités de la CNMA ont enregistré un grand bond durant les dernières années permettant de réaliser un chiffre d'affaires de 10 milliards DA en 2013 qui pourra atteindre 12 milliards DA à la fin de l'année en cours, a souligné M. Cherif Benhabiles lors d'un point de presse animé en marge de portes ouvertes sur les assurances agricoles, organisées mercredi à Tighennif (Mascara).

La CNMA avait réalisé, l'an dernier, un taux de croissance de 25 % par rapport à 2012, à la faveur de la stratégie adoptée depuis des années pour améliorer ses prestations, innover et étendre son réseau au niveau national. Ainsi, 150 branches ont été ouvertes en une année dont la majorité au Sud, a-t-il ajouté affirmant que la CNMA poursuivra cette politique au prochain quinquennat, qui sera axé sur le déploiement, la formation et le développement des ressources humaines. Elle œuvre, selon son P-DG, à introduire de nouveaux produits pour attirer un plus grand nombre d'agriculteurs désireux d'assurer leur production dont celui d'assurance sur le rendement qui sera lancé à titre expérimental, pour la filière pomme de terre, l'an prochain dans la wilaya de Mascara.

Cette caisse propose également un retour à l'assurance sociale pour couvrir les fellahs et leurs ayants droit en matière d'accidents de travail, de congés de maladie et de remboursement des frais médicaux, a-t-on encore signalé. M. Benhabiles a, en outre, affirmé que la CNMA adopte une approche basée sur l'accompagnement des agriculteurs dans le processus technique à travers différentes étapes de production, leur épargnant les risques menaçant leurs récoltes, tout en rappelant l'indemnisation des éleveurs de bovins dont le cheptel a été affecté par la fièvre aphteuse. Quelques cas seulement d'affection de cette maladie ont été relevés grâce au soutien technique des experts de la CNMA, a-t-il ajouté.

Le même responsable a annoncé la tenue en 2015 d'assises nationales sur la mutualité agricole et son rôle dans le développement, avec la participation de toutes les parties concernées.

Dans son intervention, le wali de Mascara, M. Ouled Salah Zitouni a appelé les fellahs ayant assisté à cette rencontre à s'imprégner de la culture d'assurance et à prendre conscience des risques menaçant les récoltes. A noter l'ouverture d'un nouveau siège de la Caisse nationale de mutualité agricole dans la commune d'Ain Fekkane (Mascara) pour rapprocher les fellahs de cette instance.

BAISSE DES COURS PÉTROLIERS

Benyounès écarte toute révision des subventions

Le gouvernement n'envisage pas de réviser sa politique de subvention des produits de grande consommation en dépit de la baisse des prix du pétrole, a affirmé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

«Aucune subvention ne sera revue, nous ne toucherons à aucune des subventions. Le pays dispose de suffisamment de moyens financiers pour faire face à cette situation de chute des cours mondiaux de pétrole», a déclaré le ministre à la presse, en marge des travaux du Conseil de la nation, qui l'a interrogé sur une éventuelle révision de la politique des subventions sous l'effet de la forte baisse des prix du brut.

«C'est vrai que les prix du pétrole ont chuté, mais nous ne sommes pas, pour autant, dans une situation de crise. L'Algérie dispose de moyens considérables pour faire face à cette situation», a-t-il expliqué. Les principaux produits qui sont soutenus par l'Etat sont les produits alimentaires de première nécessité tels que le sucre, l'huile, la semoule et le lait ainsi que les carburants, rappelle-t-on. Sur une autre question de journalistes relatives à l'augmentation continue de la facture des importations, M. Benyounes a considéré que le gouvernement ne pourrait pas «interdire» l'im-



portation de certains produits bien qu'ils ne soient pas nécessaires, étant donné que le respect des règles du commerce extérieur consacre la liberté des échanges. L'Algérie «est sortie de la gestion administrative du commerce, et c'est la loi du marché qui règne actuellement», a-t-il souligné en écartant un impact de la baisse des prix du pétrole sur l'appréciation du marché national. En septembre dernier, rappelle-t-on, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait assuré du maintien de la politique de subvention en relevant que

30 % du PIB de l'Algérie, soit l'équivalent de 60 milliards de dollars, étaient orientés annuellement aux transferts sociaux, en plus des montants consentis par l'Etat au secteur économique au titre des subventions indirectes pour les prix de l'énergie et de l'eau. Evoquant les suggestions du FMI adressées à l'Algérie sur la nécessité d'un ciblage des subventions vers les seules couches défavorisées, M. Sellal avait affirmé que les pouvoirs publics avaient rétorqué à cette institution financière internationale que «chaque chose en son temps».

Signature à Annaba d'une convention pour permettre aux commerçants de bénéficier des avantages de Mobilis

Une convention cadre a été signée mercredi à Annaba entre Mobilis et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) qui permettra à plus de deux millions de commerçants et artisans de bénéficier des avantages offerts pas l'opérateur public de téléphonie mobile.

La signature de la convention a eu lieu dans le cadre des rencontres qu'organise annuellement Mobilis avec les entreprises de l'Est pour récompenser ses clients corporates les plus fidèles.

A cette occasion, le PDG de Mobilis, Saad Damma, a déclaré que son entreprise «se réjouit de ce nouveau partenariat qui s'ajoute à ceux déjà conclus avec l'Union nationale des paysans algérien (UNPA) et le ministère de l'Education Nationale et bien d'autres». Il a souligné que l'accompagnement des com-



merçants et des artisans algériens par des offres et solutions adaptées à chaque métier, «confirme l'engagement de Mobilis à être plus proche de ses clients pour plus d'efficience et réalisation d'objectifs».

M. Damma a ajouté que son entreprise «innove au quotidien pour permettre à ses partenaires de simplifier leurs modes de gestion et de management en exploitant les dernières technologies de l'information et de la communication». Des rencontres et des échanges entre managers et dirigeants des entreprises clientes de Mobilis à l'Est du pays ont, par ailleurs, eu lieu pour la même occasion, afin de mieux comprendre et définir les besoins. Des rencontres entre Mobilis et les entreprises de l'Ouest et du Centre sont prévues durant le mois de janvier à Tlemcen et Alger.

Nécessité de lever les contraintes du foncier industriel pour dynamiser l'investissement

Les participants à une journée d'étude sur «Les nouveaux espaces industriels : entre attractivité et compétitivité», ont insisté, mercredi à Oran, sur la nécessité de lever les contraintes du foncier industriel pour dynamiser l'investissement. Le rôle de l'action publique doit être «déterminant dans la stimulation des facteurs attractifs pour l'émergence de pôles de compétitivité et d'excellence», ont souligné lors de cette rencontre organisée au pôle universitaire Belgaïd (Oran), par la faculté des Sciences économiques, Sciences de gestion et Sciences commerciales. «Ces

pôles de développement doivent disposer de dessertes et de connectivités optimales adaptées aux besoins des investisseurs avec des services de qualité selon une gestion moderne», a indiqué Ouahiba Aït Haboucha, enseignante à l'université d'Oran dans une communication sur le thème «Industrie et territoire : l'espace industriel revisité». L'expert en conseil international, Djamel Ed-dine Bouabdellah, et vice-président de la chambre algéro-espagnole a plaidé, quant à lui, pour «la création d'une synergie entre les acteurs économiques et les intervenants, afin de rendre plus compétitifs les parcs in-

dustriels de nouvelles générations, à travers l'augmentation de l'investissement productif et les services pour pouvoir accéder aux marchés internationaux». Le directeur général de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), Hacène Hammouche a mis en exergue l'importance du programme des parcs industriels, dans une communication sur «La création de nouveaux espaces industriels en Algérie», rappelant le lancement des travaux de réalisation de deux parcs industriels à Ksar El Boukhari (Médéa) et Ain Ouessara (Djelfa) sur un programme de 49 parcs indus-

triels. Ces 49 parcs industriels, d'une superficie totale de 12.000 hectares, seront édifiés au niveau de 39 wilayas et seront dotés de toutes les commodités répondant aux normes internationales avec services d'appui, a indiqué M. Hammouche qui s'est félicité des mesures d'assainissement du foncier industriel. Ces parcs seront réalisés à proximité du corridor de l'autoroute Est-Ouest, la rocade des Hauts-Plateaux et autres zones à promouvoir, a-t-il expliqué, tout en insistant sur la nécessaire réhabilitation des zones d'activités existantes.

APS

AÏN TÉEMOUCHENT**Le centre de formation de la police ouvrira ses portes en mars 2015**

Le centre de formation de la police (CFP) de Aïn Temouchent ouvrira ses portes en mars 2015, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya.



Cette infrastructure, qui s'insère dans le cadre de la modernisation de la police a été achevée et sera fonctionnelle à courant de mars prochain, a annoncé le responsable des équipements de la Sûreté de wilaya, en marge de la commémoration de la Journée arabe de la police.

Implanté à la 2^e nouvelle ville d'Aïn Témouchent (POS SUD EST 2), ce centre doté d'une capacité d'accueil de 50 places pour la formation de policiers tous grades confondus, attend l'achèvement des travaux d'aménagements extérieurs en

cours pour être opérationnel, a-t-on ajouté. Il prendra en charge les formations de base et continue, ainsi que le suivi des stagiaires et les recyclages. Le CFP d'Aïn Temouchent sera ouvert en même temps que l'hôtel de police et 10 logements améliorés mitoyens réalisés dans le cadre du programme d'équipements destiné à la Sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on encore indiqué.

Abritée par le siège de la 5^e unité d'Aïn Témouchent, la cérémonie de célébration de la Journée arabe de la police a été marquée par la lecture

des lettres de MM. le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le directeur général de la Sûreté nationale et le secrétaire général du Conseil des ministres arabes. Les autorités locales ont procédé, à cette occasion, à la remise de grades à trois commissaires de police, six inspecteurs principaux de police et six brigadiers de police dont une femme, nouvellement promus.

Des retraités et des policiers qui se sont illustrés lors de compétitions sportives ont été, également, honorés.

BORDJ BOU-ARRERIDJ**Prochaine distribution de 300 logements sociaux à El Achir**

Quelque 300 logements de type public locatif seront distribués incessamment dans la commune d'El Achir (10 km à l'ouest de wilaya de Bordj Bou-Arreridj) a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de distribution des logements de différentes formules à travers les communes de la wilaya qui a publié la liste des bénéficiaires de 300 logements sociaux dont 100 unités dans le cadre du programme de la résorption de l'habitat précaire (RHP),



indique la même source. Les recours sont en outre reçus par les services compétents de la commune et de la Daïra, a-t-on précisé.

La commune d'El Achir a bénéficié d'un programme de 500 logements en cours de réalisation, dont 350 unités dans le cadre du programme 2011, le reste dans le cadre du programme 2010.

Le taux d'avancement des travaux varie entre 30 et 70 %, 20 logements promotionnels aidés sont déjà distribués, souligne la même source.

BISKRA**85 exposants attendus au salon national des dérivés des dattes**

85 exposants prendront part du 20 au 26 décembre à la 4^e édition du salon national des dérivés des dattes à Biskra, a indiqué mercredi le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef Si El Abdi.

Le salon qui se tiendra à la maison de l'artisanat traditionnel présentera aux visiteurs les produits créés avec des dérivés des palmiers-dattiers comme certains meubles, couvertures en fibres de palmes, articles décoratifs, cordes, produits cosmétiques, gâteaux traditionnels, miel et confiture de dattes. Les institutions de soutien à la création de mi-

cro-entreprises de jeunes exposeront au cours du salon, des informations, dépliants et autres documents, sur l'accompagnement et l'aide pouvant être fournie aux artisans qui se spécialisent dans les projets d'exploitation des dérivés des dattes. Le salon demeure une occasion irremplaçable pour faire connaître les produits de l'artisanat, valoriser les avoir-faîres séculaires ainsi que le savoir-faire traditionnel de la région, a encore indiqué Youcef Si El Abdi.

Cette manifestation est organisée par La CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

SOUK AHRAS**Résorption de l'habitat précaire : relogement de 272 familles**

272 familles qui résidaient au bidonville du quartier "Ibn Rochd" de la ville de Souk Ahras ont été relogées mercredi, dans des appartements neufs à la cité 700 logements à proximité de l'université "Mohamed-Chérif Messaâdia", a-t-on constaté.

Le déplacement de ces familles s'est déroulé dans l'allégresse des bénéficiaires, il a été aussitôt suivi par la démolition des habitations libérées par les services de la wilaya qui ont mobilisé camions et engins.

Une école paramédicale sera construite sur le site libéré de l'ancien bidonville, a déclaré le wali Saâd Agoudjil qui a souligné que cette opération a été suivie hier par le re-

logement de 57 autres familles habitant la cité précaire se trouvant sur le Plan d'occupation du sol, POS 10. Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé la distribution dimanche prochain de 371 logements publics locatifs qui sera suivie au début de la prochaine année de la distribution des arrêtés de pré-attribution de 1.088 logements de même type.

Le wali a également indiqué que 2.900 autres logements publics locatifs se trouvent actuellement en construction dont 1.000 unités seront distribuées en décembre 2015. D'ici fin 2016, le problème de logement dans la wilaya sera résorbé à 85 % à la faveur des divers programmes publics d'habitat.

TIZI-OUZOU**Définition de six filières porteuses d'opportunités de développement de la PME dans la wilaya**

Six filières offrant des opportunités d'implantation, d'exploitation et d'expansion pour les micros, petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été présentées, mardi lors d'une rencontre, par des consultants internationaux de l'Organisation mondiale du travail (OIT).

Selon les résultats de cette étude, projet d'analyse des économies des micro entreprises en Algérie, qui a concerné les wilayas pilotes de Tizi-Ouzou, Sétif et Tipasa, et dont les résultats ont été présentés mardi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou par ses concepteurs, il s'agit, à court terme, des activités d'élevage (tout type d'élevage), de valorisation des produits agricoles, de fabrication de produits d'hygiène et de nettoyage, de bijoux traditionnels et d'orfèvrerie, ainsi que des activités du bâtiment et du tourisme de montagne.

A moyen terme, certaines activités resteront toujours porteuses, tel que l'élevage et la valorisation des produits agricoles, auxquelles s'ajouteront, les prestations et services aux personnes (âgées ou handicapées, à domicile), le travail de la pierre pour les besoins du secteur du bâtiment, activités du bâtiment (maçonnerie, plomberie, vitrerie...) et le métier de guide touristique.

Sayeh Hassiba et Ahmed Gdoura, deux consultants internationaux auprès de l'OIT ont présenté les résultats de cette analyse ayant pour intitulé "Projet Alice", indiquant qu'au cours de l'année 2015, chacune des filières proposées fera l'objet d'un approfondissement afin de préciser les activités ou grappe d'activités à entreprendre. "Pour chaque filière des profils de projets-types de petite et moyenne entreprises seront proposés afin d'aider les entrepreneurs et les conseillers des agences d'appui à orienter les initiatives des nouveaux promoteurs", ont-ils observé.

S'agissant de la wilaya de Tizi-Ouzou, une filière sera sélectionnée comme cas pilote et fera l'objet d'un approfondissement afin d'explorer la portée réelle de la filière, les marchés potentiels, le savoir-faire, les technologies à utiliser, les processus de création de valeur sur toute la chaîne de fabrication ainsi que les possibilités d'implantation de l'activité, a-t-on informé.

Ces six filières ont été dégagées à l'issue d'une collecte de données et d'une enquête sur le terrain qui a concerné 155 petites et moyennes entreprises en activité, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) et 55 porteurs de projets formant une population totale de 210 individus dont 15,7 % de femmes, ont souligné les deux consultants.

Une fiche du projet-type pour l'activité qui esquisse les équipements, les investissements et ressources à engager, ainsi que les conditions de réussite de l'activité, la rentabilité, les retombées attendues et un guide méthodologique pour l'approfondissement des filières seront proposées dans le cadre de ce projet, ont fait savoir Mme Sayeh et M. Gdoura.

Le "Projet Alice" qui vise la promotion de l'emploi décent en Algérie par le développement de micro, petites et moyennes entreprises pour les jeunes, s'inscrit dans une stratégie d'appui au développement local dans les wilayas concernées.

LE CONTRÔLEUR DE POLICE, DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À LA DGSN NAÏLI AÏSSA

Le travail de la police repose sur la prévention de la criminalité, le respect des droits de l'homme



Le contrôleur de police, directeur de la sécurité publique à la DGSN Naïli Aïssa, a estimé mercredi, lors de l'inauguration des plusieurs structures de la Sûreté nationale à M'sila que "le travail de la police repose sur la prévention de la criminalité, le respect des droits de l'homme et la présence permanente sur le terrain".

L'action répressive vient après la prévention et par la professionnalisation de la police algérienne, a estimé le même responsable qui était accompagné de quatre cadres de la DGSN lors de l'inauguration de nouvelles structures à M'sila, Boussaâda et Amedjdel.

A Amedjdel où il a inauguré le siège d'une sûreté de daïra, un célibatorium et des logements d'astreinte, M. Naïli a indiqué que la prévention exige un bon accueil des citoyens, une plus grande proximité, l'amélioration des conditions de détention des prévenus et le respect de leurs droits.

Il a également mis en exergue le projet de la DGSN de renforcer ses ressources humaines pour l'adapter aux exigences du travail de la police. Le même cadre de la DGSN a également inauguré une 4e sûreté urbaine dans la ville de Boussaâda ainsi que 10 logements d'astreinte et un célibatorium au chef-lieu de wilaya.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 56 morts et 572 blessés en une semaine

Cinquante-six (56) personnes ont trouvé la mort et 572 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période allant du 9 au 15 décembre au niveau national, a indiqué mercredi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger arrive en tête avec 18 accidents, suivie de Bouira (14 accidents) et des wilayas de Mascara et de Biskra (13 accidents chacune), a précisé la même source.

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non respect de la priorité sont les principales causes de ces accidents, a ajouté la même source.

GUÉ DE CONSTANTINE

15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin de sa femme

En ce mois de décembre 2014, le tribunal criminel près la cour d'Alger prononce le verdict d'un jeune homme âgé de 38 ans accusé d'avoir donné la mort à sa femme.

A.Ferrag

Après 3 mois de mariage les jours heureux continuent à couler.

Kamel n'a jamais douté de la fidélité de sa femme, lorsqu'il apprend qu'elle le trompe avec son ami, il trouve sa femme Sabrina âgée de 31 ans avec son ami Amine âgé de 36 ans dans son lit. Kamel était sous l'emprise d'une colère noire. Kamel assène 15 coups de hache à sa femme, l'amant de sa femme prend



la fuite. L'assassin a été arrêté, il reconnaît avoir tué Sabrina sous l'effet de la drogue.

L'accusé a comparu, devant la cour criminelle d'Alger. Au moment des faits, il était «assommé» par l'excès de psychotropes qu'il avait consommés. Le représentant du ministère public, dans un sévère, mais émouvant réquisitoire, reviendra très longuement sur cet incroyable malheur qu'a frappé toute la famille de Sabrina par le fait d'un homme drogué et assassin. Il

termina son réquisitoire en demandant à la cour la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé pour homicide volontaire.

L'avocat de la défense insista sur «le meurtre sans prémeditation», avançant que son client n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait, faisant appel à des circonstances atténuantes. Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : le coupable est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

CONSTANTINE

Formation continue des psychologues pour une meilleure prise en charge des malades hospitalisés

Les participants à une journée d'étude sur «le vécu psychologique des malades hospitalisés» ont insisté, hier à Constantine, sur la «formation continue des psychologues pour une meilleure prise en charge des patients dans les structures de santé».

Le Pr Omar Bougherba, spécialiste en médecine interne au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a mis en avant «le rôle et l'importance de cette formation pour améliorer le niveau du psychologue et assurer la meilleure prise en charge possible des malades hospitalisés».

Ce praticien a cité, notamment, lors de cette rencontre organisée à la salle de CHU à l'initiative de l'association des psy-

chologues de la wilaya de Constantine, «les personnes hospitalisées dans le cadre du traitement d'une maladie grave».

Le renforcement du nombre de psychologues dans l'ensemble des établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés, a été fortement recommandé par le président de l'association des psychologues, Aziz Kaâbouche. Pour ce responsable, en effet, «le nombre de psychologues activant dans les différentes structures de santé de la wilaya est loin de répondre aux besoins».

Des spécialistes et généralistes, des psychologues, des étudiants en psychologie et en médecine et de nombreux du secteur de la santé ont pris part à cette rencontre.

FAMILLE ET ENFANCE

Installation des conseils d'administration et scientifique du CNEIDFFE

Les conseils d'administration et scientifique du centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille (CNEIDFFE), la femme et l'enfance ont été installés hier à Alger.

L'installation a été présidée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mouria Meslem. Le centre qui est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a été créé par décret présidentiel en 2010. Il est administré par un conseil d'administration et un conseil scientifique, lequel est un organe

consultatif, a-t-on précisé. Le centre est chargé notamment de mener des études et enquêtes dans le domaine de la famille et d'assister par ses études et travaux, conduits dans le respect des principes et des valeurs de la société algérienne, l'autorité publique sur l'élaboration des politiques publiques en faveur de la promotion de la famille, la femme et l'enfance, a-t-on expliqué.

Cet établissement est également chargé de collecter les données à même de permettre une connaissance «pertinente» de la situation «réelle» de la famille, de la femme et de l'enfance et de

constituer aussi une banque de données dans ce domaine.

En ce sens, la ministre a indiqué que ce centre constitue un «outil de référence pour le développement de la société algérienne», insistant sur l'accompagnement de la famille algérienne pour édifier une société «forte et attachée à ses valeurs». Soulignant que la société algérienne n'échappe pas à la mondialisation, elle a fait observer qu'elle «doit être préunie et préservée des méfaits de cette mondialisation en investissant dans la cellule familiale, socle d'une société forte».

BOUMERDÈS

Réclusion criminelle à perpétuité pour un trafiquant de drogue

Une peine de prison à perpétuité a été prononcée mardi soir par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès à l'encontre d'un individu originaire de Reghaïa (Alger), impliqué dans l'introduction de sept quintaux de drogue du Maroc vers l'Algérie. Des peines de 5 à 20 ans de prison ferme ont été prononcées contre onze co-accusés jugés dans cette même affaire et reconnus coupables de «création d'un groupe criminel organisé et détentrice et trafic de drogue». Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à novembre 2012, lorsque les services de la Sûreté de daïra de Reghaïa (Alger) ont réussi à identifier et à interroger ces tra-

fiquants de drogue, qui ont fait passer du Maroc vers l'Algérie, à dos d'ânes, une quantité de 7 quintaux de cannabis, avec la complicité d'un dangereux trafiquant marocain. La marchandise prohibée était ensuite récupérée par des trafiquants algériens qui l'ont transportée dans un véhicule, doté d'une cache aménagée, de Maghnia vers Alger, via Oran. Durant le procès, les accusés ont nié les faits retenus contre eux. Trois accusés qui ont comparu dans cette affaire pour les mêmes chefs d'inculpation, ont été déclarés non coupables et acquittés par le tribunal.

APS

OMS : EBOLA**Le bilan des victimes s'alourdit à près de 7.000 morts**

La fièvre hémorragique Ebola a fait 6.915 morts sur un total de 18.603 contaminations recensées en Afrique de l'Ouest, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié mercredi.

Il y a eu à ce jour 2.085 cas mortels en Sierra Leone, 3.290 décès au Liberia et 1.525 en Guinée, selon les derniers chiffres de l'OMS arrêtés au 14 décembre.

Le taux de létalité dans les trois pays les plus affectés reste élevé à 70 %, alors



que chez les patients hospitalisés, le taux n'est que de 60 %.

L'agence de l'ONU fait état d'un ralentissement de l'épidémie en Sierra

Leone bien que 327 nouvelles infections ont été signalées en une semaine, dont 125 dans la seule capitale Freetown.

GUINÉE**La Chine offre 1.887 tonnes de vivres aux victimes d'Ebola**

La Chine vient en aide aux personnes malades et aux familles victimes de la maladie à virus Ebola, en leur offrant 1.887 tonnes de vivres, d'une valeur de 2 millions de dollars, à travers le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le don alimentaire est composé de 1.725 tonnes de riz, 157 tonnes de super céréales (produits à haute valeur nutritive) et de 5 tonnes de biscuits à haute valeur énergétique. C'est l'ambassadeur de la Chine en Guinée, Bian Jianqiang,

qui a remis cette aide alimentaire dans l'entrepôt du PAM en Guinée, en présence du ministre guinéen de la Coopération internationale Moustapha Koutoubou Sanoh et de son homologue des Affaires sociales Mme Sanba Kaba.

Le diplomate chinois a précisé que cette assistance alimentaire est destinée à aider les populations guinéennes dans les zones touchées par l'épidémie d'Ebola depuis mars 2014.

JAPON**Chutes de neige et vents exécrables, encore au moins 100 vols annulés**

La météo continuait hier d'être exécrable dans une large partie de l'ouest, du centre et du nord du Japon, où trois personnes ont été tuées et où les transports sont grandement perturbés avec au moins encore 100 vols intérieurs annulés ce jour, selon les compagnies aériennes.

Mercredi, ces dernières avaient renoncé à plus de 450 liaisons à cause de tempêtes de neige. Jeudi matin, Japan Airlines (JAL) avait déjà supprimé 34 vols en début de journée et



ANA 62, nombres auxquels s'ajoutent les annulations de petits transporteurs.

Les trains à grande vitesse Shinkansen entre Tokyo (est) et Osaka (ouest), qui circulent habituellement à la fréquence des métros, étaient retardés de plus d'une heure jeudi matin, à cause de vents violents et d'un manteau neigeux important autour Nagoya (centre). Plusieurs milliers de foyers ont aussi été privés d'électricité dans la préfecture voisine de Gifu.

INDE**Vague de froid dans le nord de l'Inde : 24 morts**

Au moins 24 personnes ont été tuées par une vague de froid dans le nord de l'Inde au cours des deux derniers jours, ont rapporté hier les médias locaux.

Des vents froids accompagnés de chutes de neige ont causé la mort de 24 personnes dans l'Etat de l'Uttarakhand, a rapporté l'agence de presse IANS (Indo-Asian News Service). Des vents glacials venant de l'Uttar Pradesh ont également balayé l'Etat voisin de l'Uttar Pradesh, la capitale New Delhi et l'Etat de l'Haryana cette semaine.

ÉGYPTE**4 officiers de l'armée tués dans le crash d'un avion militaire**

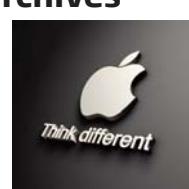
Un avion militaire égyptien s'est écrasé mercredi lors d'un exercice militaire conjoint entre l'Egypte et les Emirats Arabes Unis (EAU), tuant deux Egyptiens et deux officiers des EAU, a rapporté la télévision nationale Nile TV. Le porte-parole de l'armée égyptienne a précisé que le crash s'était produit à 19h heure locale, et que l'accident serait dû à une défaillance technique, selon Nile TV. Les autorités enquêtent maintenant sur les détails de l'accident.

CANADA**La justice ordonne à Apple de lui remettre trois ans d'archives**

La Cour fédérale du Canada a ordonné mercredi à Apple de remettre au Bureau de la concurrence près de trois ans de communications et d'agendas de sa filiale locale, soupçonnée de pratiques commerciales illégales dans la vente de ses téléphones.

Le Bureau avait annoncé vendredi dernier l'ouverture d'une enquête sur de «présumées dispositions anticoncurrentielles» que le géant californien de l'informatique mettrait en œuvre pour vendre ses téléphones.

Cette agence fédérale souhaite vérifier les contrats passés conclus par Apple au Canada «avec les fournisseurs de services sans fil pour la fourniture des appareils



iPhone». En particulier, le Bureau veut vérifier si l'entreprise américaine n'a pas profité de sa position de force, découlant du succès planétaire de ses iPhone, pour faire pression sur les opérateurs afin qu'ils ne baissent pas le prix des téléphones concurrents.

Le juge Paul Crampston, de la Cour fédérale, a accepté mercredi de signer l'ordonnance soumise par le Bureau de la concurrence.

SANTÉ**L'espérance de vie globale en hausse de 6 ans depuis 1990**

L'espérance de vie de la population mondiale a progressé en moyenne de six ans depuis 1990, selon une vaste étude statistique publiée hier dans le journal médical britannique *The Lancet*. L'espérance de vie moyenne est passée de 65,3 ans en 1990 à 71,5 ans en 2013, selon cette analyse qui incorpore des données statistiques fournies par 188 pays.

L'espérance de vie pour les hommes a progressé en moyenne de 5,8 ans entre 1990 et 2013 tandis que pour les femmes elle a augmenté plus généralement, de 6,6 ans en moyenne. «Les progrès réalisés face à un grand nombre de maladies et blessures sont bons et même remarquables, mais nous pouvons et devons faire encore mieux», a estimé l'auteur principal de l'étude, le Dr Christopher Murray, professeur à l'université de Washington dans un communiqué publié par *The Lancet*.

ITALIE**De nouveaux cas de grippe aviaire H5N8 signalés dans le nord de l'Italie**

La souche de grippe aviaire extrêmement pathogène H5N8 a été détectée récemment dans un élevage de dinde du nord de l'Italie, ont rapporté mercredi les médias italiens.

D'après l'agence de presse ANSA, l'épidémie a été vérifiée par les autorités sanitaires sur place, près de la ville de Rovigo en Vénétie. Le virus présenterait de fortes similitudes avec les souches qui ont été signalées ces dernières semaines dans d'autres pays d'Europe, selon l'ANSA. Selon les médias italiens, plus de 1200 volailles sont mortes du virus à l'élevage.

Les autorités de la région ont décidé de faire abattre préventivement environ 32.000 volailles de cet élevage.

TURQUIE**La Turquie va lancer une autre ligne TGV en 2019**

La Turquie va lancer une nouvelle ligne de train à grande vitesse reliant la capitale Ankara à Istanbul en 2019 après celle inaugurée, en juillet dernier, entre les deux principales métropoles du pays, a annoncé, mercredi, le ministre des transports Lütfi Elvan.

Cette nouvelle ligne devrait réduire la durée du voyage de 3 heures 45 minutes avec l'actuel TGV à 70 minutes avec une vitesse de 350 km/h et pour un budget prévu de 4,5 milliards de dollars, a-t-il indiqué lors de l'inauguration du TGV entre Istanbul et la ville de Konya, capitale de l'ancien empire seldjoukide dans le centre du pays.

Le premier projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Istanbul-Ankara, distante de près de 500 km et avec des trains roulant à 250 km/h, a coûté 4,25 milliards de dollars.

Trois autres lignes de TGV avaient été ouvertes entre Ankara et Eskisehir (Anatolie centrale) en 2009, entre Ankara et Konya en 2011 et entre Eskisehir et Konya en 2013.

APS

DÉPRESSION DE L'ADO : COMMENT LA REPÉRER ?

Près de 8 % des adolescents entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression. Or, à ce jeune âge, les symptômes passent souvent inaperçus. La Haute autorité de santé entend alerter les médecins généralistes à ce sujet.

Recueillir la confiance d'un adolescent en souffrance est difficile, car il n'accorde pas spontanément sa confiance. Or, près de 8 % des jeunes entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression. C'est pourquoi, pour la première fois, la Haute autorité de santé (HAS) publie des recommandations pour que les médecins généralistes puissent établir le bon diagnostic. « Nous voulons aider ces médecins de premier recours à repérer la souffrance dépressive de l'adolescent, diagnostiquer et évaluer l'intensité de la manifestation dépressive, repérer une crise suicidaire, instaurer une prise en charge adaptée et l'orienter vers des soins spécialisés si nécessaire » explique l'autorité de santé.

Ne pas confondre dépression et déprime

L'une des premières étapes du repérage de la dépression est de ne pas la confondre avec la déprime vécue par une majorité de jeunes durant l'adolescence. « La déprime est un état normal et transitoire durant lequel l'adolescent présente une série de symptômes comme la morosité ou l'instabilité émotionnelle. Mais cet état ne retient pas significativement sur le fonctionnement quotidien, relationnel ou scolaire de l'adolescent, même s'il doit quand même être surveillé car il constitue un facteur de risque vers une véritable dépression. En revanche,



la dépression (ou épisode dépressif caractérisé) se traduit par des symptômes réellement dépressifs : troubles de l'humeur, du

cours de la pensée, troubles physiques et instinctuels, cognitions négatives et idées suicidaires. Ces symptômes s'inscrivent

dans la durée et entraînent une souffrance cliniquement significative et un retentissement sur le quotidien de l'adolescent* insiste la HAS.

Etablir le bon diagnostic

A court terme, l'objectif de la prise en charge de la dépression est de gérer la crise suicidaire et de protéger l'adolescent. À long terme, il faut l'aider à dépasser ses vulnérabilités et à retrouver une estime de soi. « Pour établir le diagnostic de dépression, les symptômes doivent durer au moins 15 jours et être au minimum au nombre de cinq, comprenant un des deux symptômes cardinaux : humeur dépressive (ou irritable) ou perte d'intérêt (ou de plaisir). Le médecin évalue l'intensité de la dépression (légère, modérée ou sévère) et ses caractéristiques symptomatiques (mélancolique, atypique, anxieuse, mixte, psychotique) » explique la Haute autorité qui recommande de diriger l'adolescent en souffrance d'abord vers une thérapie avant d'éventuellement songer à lui prescrire des médicaments. « Si après 4 à 8 semaines de psychothérapie, les symptômes persistent, la prise en charge médicamenteuse pourra être envisagée. Mais uniquement en association avec une psychothérapie ». Enfin, l'hospitalisation est réservée à certaines situations graves, lorsque le risque de passage à l'acte suicidaire est imminent ou si le contexte familial est défavorable.

POUR RÉDUIRE LE STRESS, LISEZ MOINS VOS MAILS

Limitez sa consultation de mails serait excellent pour le bien-être mental et pour diminuer le stress, selon des chercheurs canadiens. Ils limiteraient ainsi les fois par jour où les adolescents de cette nouvelle ère scientifique. Lire ses mails est l'une des activités les plus courantes et les plus chronophages dans le monde. Or, cette surconsommation nuirait au bien-être et augmenterait le stress. En effet, les accès à la consultation de mails sont plus stressés que les personnes qui vérifient leur boîte uniquement 3 fois par jour.

Les chercheurs de l'Université de Colombie-Britannique (Canada) ont suivi 124 adolescents pendant deux semaines. La première semaine, les participants ont été contraints de vérifier leur

boîte mails uniquement 3 fois par jour. La seconde semaine, ils étaient libres de la consulter autant de fois qu'ils le voulaient. Les chercheurs ont constaté que les adolescents ont interrogé leur boîte semi-heure 3 fois par jour et étaient moins stressés et plus concentrés que les autres. Constat inquiétant quand on sait qu'environ 183 milliards de mails sont échangés par jour. Et qu'il existe même un phénomène d'addiction que les médecins ont nommé FOMO (en anglais, « fear of missing out », « peur de manquer quelque chose »). Certaines personnes ne peuvent pas s'empêcher de consulter leurs mails constamment. Un tiers des employés américains répondent dans les 15 minutes suivant la réception et 40 % des interruptions de travail sont dus à des courrières

électroniques. Et les actifs ont de plus en plus tendance à consulter leurs courrières professionnels chez eux. « Cependant, l'étude montre que les personnes qui n'étaient pas interrompues dans leur tâche par la consultation des mails passaient, forcément moins de temps à zapper d'une fenêtre à une autre sur leur ordinateur et avaient moins tendance à se disperser ».

« Vérifier son courrier électronique fréquemment augmente la déconcentration et lire ses mails professionnels chez soi favorise le stress », conclut Kostadin Kushlev, chercheur au département de psychologie de l'Université et co-auteur de l'étude.

Bientôt un vaccin universel contre la dengue ?

Des chercheurs londoniens viennent d'identifier les anticorps qui seraient capables de neutraliser les quatre formes de virus de la dengue.

Il y a quelques semaines, le laboratoire Sanofi annonçait l'arrivée d'un vaccin contre la dengue au second trimestre 2015. Une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée *Nature Immunology*, laisse entendre que les chercheurs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Des scientifiques britanniques auraient ainsi découvert une nouvelle classe d'anticorps naturels capables de neutraliser les quatre formes de virus de la

dengue, y compris celle pré-sente chez les moustiques vecteurs. Ces derniers seraient donc sur la piste d'un vaccin universel capable de lutter contre cette « grippe tropicale », à l'origine de 50 à 100 millions d'infections chaque année, selon des estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Aucun traitement à ce jour

La dengue est une maladie fébrile qui touche les nourrissons, les enfants en bas âge et les adultes. La transmission s'effectue de personne à personne par

l'intermédiaire de moustiques infectés du genre Aedes. Les symptômes vont d'un syndrome fébrile bénin à une forte fièvre incapacitante avec éruption, céphalées intenses et douleurs rétro-orbitaires, musculaires et articulaires. Pour l'instant, il n'existe aucun traitement spécifique permettant de lutter contre le virus. Les médecins veillent surtout à ce que la personne atteinte s'hydrate bien et ne prennent ni aspirine ni anti-inflammatoire non stéroïdiens (AINS), qui peuvent provoquer des hémorragies. Les symptômes sont soulagés par du paracétamol et du repos.



décembre 2014

Démence : cinq règles d'or simples pour réduire le risque

Selon l'association caritative britannique Age UK, cinq habitudes de vie simples suffiraient à réduire de 36% le risque de démence. Selon une étude publiée dans la revue médicale britannique Age UK, suivre au moins quatre des cinq règles d'un mode de vie sain permettrait de réduire de 36% le risque de démence. La pratique régulière d'exercices physiques, le régime alimentaire méditerranéen, le fait de ne pas fumer, le fait de boire de l'alcool avec modération sont autant de critères capables de diminuer le risque de démence, et non de développer Alzheimer. L'analyse d'Age UK est basée plusieurs résultats scientifiques, dont une étude britannique menée sur plus de 2 000 personnes, qui montre que les hommes de 45 à 59 ans suivant 4 des 5 critères constituaient un mode de vie sain ayant un risque de démence réduit de 36% de développement d'une démence, ou encore de souffrir de déclin cognitif, par rapport à des hommes ne suivant pas ces recommandations.

Le sport, le critère le plus efficace pour réduire le risque

Le nombre de morts sera ainsi réduit de 700 000 par changements cérébraux, et non habitudes quotidiennes en termes d'activités et de nourriture intermédiaires dans ces transformations. Partant toutes les critères à suivre, le compte rendu d'Age UK révèle que c'est l'exercice physique qui sera le plus efficace pour la diminution du risque de démence. De l'exercice (à raison de 30 minutes à une heure) à 4 fois par semaine serait très bénéfique pour la santé. Mais si une importante consommation d'alcool est liée à un risque accéléré de démence, un comportement modéré ferait, sera, être bénéfique à la réduction du risque. En augmentant le taux de bon cholestérol et en diminuant le mauvais, l'alcool consommé modérément protégerait le tissu cérébral. Sans surprise, l'analyse montre par ailleurs que les personnes qui boivent chez les fumeurs, comparé au risque des personnes n'ayant jamais goûté au tabac.

Prévenir à défaut de pouvoir guérir

« Alors qu'il n'y a encore aucun moyen de prévenir ou de guérir la maladie d'Alzheimer, cette analyse montre qu'il existe des moyens simples et efficaces pour réduire notre risque de développer cette maladie », relate Caroline Abrahams, directrice de l'association Age UK. « Qui plus est, les changements à effectuer sont globaux et certainement également bons pour le cœur et la santé en général, le bon sens pour nous tous. C'est donc d'essayer de les intégrer dans notre vie quotidienne. »

« Les autorités sanitaires reconnaissent désormais l'importance de ces changements de mode de vie sur le risque de démence, se félicite le Dr Matthew Norton, chercheur en neurologie clinique spécialisé sur Alzheimer. Il faut maintenant que ce message atteigne le grand public, pour aider les gens à protéger leurs fonctions cognitives à mesure qu'ils vieillissent. »

DANS 30 ANS, LES BACTÉRIES TUERONT PLUS QUE LE CANCER

D'ici 2050, les bactéries multi-résistantes tueront plus de 10 millions de personnes chaque année. Soit plus que le cancer qui tue 8,2 millions de personnes par an.

Actuellement, les infections bactériennes résistantes aux traitements par antibiotiques tuent environ 700 000 personnes chaque année dans le monde. D'ici 2050, ce nombre pourrait passer à 10 millions et les infections bactériennes seraient alors plus mortelles que le cancer, si rien n'est fait. C'est le triste constat qui vient de faire l'économiste Jim O'Neill qui a été missionné par le Premier ministre britannique, David Cameron, pour rédiger un rapport sur les résistances microbiennes d'ici juillet 2016. Dans un entretien accordé à la BBC, l'économiste explique que la réduction de la population et l'impact sur les problèmes de santé réduirait alors la production économique mondiale de 2% à 3,5%.



Une prévision de 390 000 décès en Europe par an

Selon cette analyse, ce sont les bactéries E. coli résistantes aux médicaments, le paludisme et la tuberculose qui auraient les conséquences les plus importantes sur la mortalité. L'Asie serait le continent le plus touché avec le

déces de 4,7 millions de personnes chaque année. Puis viendrait l'Afrique avec 4,1 millions de personnes. Au Nigeria, en 2050, plus d'un décès sur quatre pourraient être attribué à des infections résistantes aux médicaments, tandis que l'Inde verrait deux millions de vies supplémentaires perdues chaque année" explique Jim O'Neill. Mais les Etats-Unis et l'Europe ne seraient pas en reste avec respectivement 317 000 et 390 000 décès chaque année. "On ne se rend pas encore compte mal, sans antibiotiques efficaces, de nombreuses procédures chirurgicales vont devenir plus risquées : les césariennes, l'implantation de prothèses, les greffes par exemple". Pour répondre à ce scénario catastrophe, l'équipe de l'économiste britannique va étudier quelles mesures peuvent être prises pour éviter cette "crise sanitaire imminent".

Ce qui inclue une régulation internationale sur l'usage de médicaments chez les animaux, le développement de nouvelles molécules prometteuses et surtout la réduction de la consommation d'antibiotiques pour limiter les résistances.

OBÉSITÉ : MOINS ON A DE BACTÉRIES DANS L'INTESTIN, PLUS ON EST GROS

Deux études publiées simultanément montrent que les personnes ayant un déficit en bactéries intestinales ont un plus grand risque de développer des maladies liées à l'obésité.

Nous ne sommes pas tous égaux devant l'obésité : celle est la conclusion d'une étude qui viennent d'être publiées simultanément dans la revue Nature. Conduites par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), ces études ont permis de distinguer pour la première fois, au sein d'une population, les personnes ayant une faible ou grande richesse de leur flore intestinale (également appelée microbiote intestinal) et de montrer que cette

différence a des conséquences sur le développement de l'obésité et de certaines maladies liées au surpoids.

La première étude menée par le consortium international MetaHIT a porté sur une cohorte de 262 adultes danois comprenant 133 personnes non-obèses et 169 obèses. Les chercheurs ont analysé leur génome bactérien intestinal et se sont aperçus que ces deux groupes se distinguaient par la richesse ou la pauvreté des bactéries de leur flore intestinale. Chez les personnes en surpoids, 8 espèces bactériennes spécifiques étaient en faible abondance, voire manquaient. Ces espèces pourraient avoir un rôle protecteur

contre la prise de poids. Cette découverte pourrait, à terme, conduire au développement de nouveaux probiotiques permettant de lutter contre la prise de poids » expliquent les chercheurs de l'Inra.

Obésité : un régime alimentaire pour enrichir la flore intestinale

La seconde étude menée par le consortium français MicroObes, portant sur une cohorte de 49 adultes français obèses ou en surpoids, confirme les résultats de la première étude. Mais l'étude des patients français a également

porté sur l'impact que pourrait avoir un régime riche en protéine et en fibres (et pauvre en calories) sur la diversité du microbiote intestinal. Après 6 mois de régime, les personnes participant à l'étude avaient non seulement perdu du poids et de la graisse mais avaient enrichi le nombre de bactéries présentes dans la flore intestinale. « La voie est ouverte non seulement au diagnostic des individus à risque mais également à l'intervention par des recommandations nutritionnelles adaptées », soulignent les chercheurs qui estiment que ces deux études vont ouvrir la voie à une médecine préventive des maladies chroniques liées à l'obésité.

La testostérone développe le goût pour le piment

Un taux élevé de testostérone développerait le goût pour les plats pimentés, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Physiology and Behavior*.

Votre pizza n'est pas savoureuse qu'après l'avoir agrémentée d'huile pimentée ? Votre salade n'a du goût qu'après avoir versé quelques cuillerées de tabasco ? Cette tendance gustative à apprécier les aliments épices tient d'un taux élevé en testostérone (hormone masculine), seuls des chercheurs français. Les chercheurs de l'Université de Grenoble (France) ont réalisé une étude scientifique intitulée « Some like it hot » (« Certains l'aiment chaud »). Ils ont mesuré grâce à un échallonnage de salive le taux de testostérone de 114 volontaires âgés de 18 à 44 ans. Puis, les participants ont du assaisonner liblement un plat en tabasco et en sel. Les résultats de cette étude révèlent que plus le taux de testostérone est élevé, plus le goût pour les plats épics est prononcé. En revanche, aucun lien n'a été remarqué entre le niveau de testostérone et le dosage en sel.

La testostérone pousse à prendre des risques

La testostérone a déjà fait l'objet de 85 000 études scientifiques. « Cette hormone a été décrite par le professeur de psychologie américain James Dabbs, comme « l'hormone des héros, des voyous et des amants » rappelle Laurent Bégué, coauteur de l'étude et professeur de psychologie sociale à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. « Cette hormone

pousse à rechercher des sensations et cette quête de sensation amène à fréquenter des groupes sociaux plus stimulants, ce qui conduit à une plus grande prise de risque dans des domaines très différents ». « Ces résultats de notre étude vont dans le sens de beaucoup de travaux qui montrent qu'il y a un lien entre la prise de risque financière, sexuelle et comportementale et la testostérone. Ici, ce lien s'applique à la recherche de pris de risques gustifs », a commenté Laurent Bégué, coauteur de l'étude.

« Il est aussi possible que la consommation régulière d'aliments épics contribue à augmenter le niveau de testostérone, même si ça n'a été montré que chez les rongeurs », a-t-il ajouté.



Le festival de Batna, un moyen pour unir les dialectes de la langue amazighe

Les participants au festival national du théâtre amazigh (10-18 décembre) à Batna ont estimé que cette manifestation est devenue un moyen pour unir par l'art les dialectes amazighs.

Les éditions précédentes du festival ont montré que les divers dialectes amazighs ne constituent plus une entrave pour les troupes participantes ou le public, assure son commissaire Mohamed Yahiaoui, qui indique que les efforts sont dirigés maintenant vers le développement de cette langue.

Pour le chercheur et critique de théâtre, Dr Djamilia Mustapha Ezzaïkey de l'université de Tipasa, ce festival est un événement culturel qui plonge dans le patrimoine amazigh et permet d'en sortir des éléments qui servent le théâtre algérien.

Consacrer un festival au théâtre amazigh, de l'avuis du Dr Saïd Boutadjine, de l'université de Mostaganem, permet de "rétablir à sa place un maillon égaré de notre culture ancestrale".

Pour le directeur du théâtre de Mascara, Si Ahmed Khoussa, le théâtre amazigh est partie intégrante du théâtre algérien qui a réussi à s'affirmer de plus en plus au cours de ces dernières années.

Les participants à cette manifestation ont également préconisé l'encouragement des jeunes talents et de faire appel d'une manière plus accrue à des spécialistes du théâtre pour mieux développer ce genre dans l'expression amazighe et mettre en valeur les formes traditionnelles de spectacle, à l'exemple de Boughenja, Arouse el matar et Chabi' achoura.

CHANSON-AMAZIGH

Dihya la doyenne de la chanson chaouie retourne aux Aurès après 35 ans d'absence

La doyenne de la chanson chaouie Dihya est retournée mercredi après-midi à Batna après 35 ans passés à l'étranger.

Une grande foule de fans est venue à l'aéroport international Mostefa Benboulaïd pour accueillir l'artiste qui a exprimé avec une profonde émotion son attachement à son pays natal malgré les longues années d'émigration.

Une réception a été organisée en l'honneur de l'artiste au siège de la commune de Batna où elle a été reçue sous les salves de baroud et chants folkloriques par le président de l'APC Abdelkarim Maroc en présence d'artistes, de membres d'associations et de journalistes.

«Je vis en cet instant des moments de rêve qui resteront gravés dans ma mémoire» a affirmé Dihya les yeux larmoyants.

L'artiste sera honorée jeudi lors de la cérémonie de clôture du 6e festival national de théâtre amazigh où elle devra interpréter certains de ses anciens titres.



Dihya animera vendredi un concert au théâtre régional de Batna au côté de plusieurs stars de la chanson chaouie.

Née au village de Taghit dans la commune de T'kout, Zahra Aissaoui, Dihya pour son nom d'artiste, a quitté le pays avec sa famille à l'âge de 8 ans. Sa dernière vi-

site à l'Algérie remonte à 1979.

Poussée sur le chemin de la musique par son père, son tube "Ikred eyl" (lève-toi, ma fille) sorti en 1981 avait marqué le lancement de sa carrière de star de la chanson chaouie.

5^e FICA

Grand succès du film Timbuktu à Alger

«Timbuktu», un long métrage de fiction sur la résistance des Maliens aux groupes extrémistes religieux et le danger de l'obscurantisme du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako, a été projeté mercredi soir au public qui s'est déplacé en grand nombre à la salle El Mouggar à Alger.

Seule projection à afficher complet, ce film d'une durée de 97 mn, qui a eu un franc succès auprès du public, a été projeté en compétition officielle du 5e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé qui se tient depuis vendredi dans la capitale.



«Timbuktu» croise le destin de plusieurs personnages, confrontés au diktat d'intégristes qui cherchent à imposer leur vision rétrograde de l'Islam à travers «la police islamique», bouleversant habitudes, modes de vie et traditions.

Non loin de cette ville, Tombouctou, en proie à un nouvel ordre moral, Abderrahmane Sissako va brosser le portrait de Kidane (Ibrahim Ahmed aka Pino), un berger touareg vivant avec sa femme et sa fille aux abords de la cité, et qui sera enfermé puis jugé par les fundamentalistes après avoir tué accidentellement un homme.

Le cinéaste alterne entre les changements brutaux subis par les habitants de Tombouctou (interdiction de la musique, mariages forcés, obligations pour les femmes de porter des gants et



TIMBUKTU
ABDERRAHMANE SISSAKO

de se voiler, etc.) et le drame personnel vécu par la famille de Kidane.

Les fundamentalistes sont, pour leur part, présentés avec dérision par le cinéaste qui insiste sur l'absurdité des règles qu'ils cherchent à imposer sans être capables de les respecter eux-mêmes.

La résistance aux règles des extrémistes est, quant à elle, montrée à travers le personnage de l'imam de la cité, représentant l'Islam de «paix et de dialogue», implanté dans cette ville depuis des siècles ou portée par de nombreux personnages de femmes (vendeuses, chanteuses, mères de familles, a).

«Choqués par la violence» portée à l'écran de manière crue (crimes de sang froid, lapidation, oppression, a), «amusés» par les fundamentalistes tournés en dérision, «subjugués» par des plans sublimant la beauté de la nature ou «profondément solidaire», les spectateurs ont grandement apprécié cette œuvre.

«Pour un peuple qui a déjà connu les affres de l'intégrisme, nous ne pouvons qu'être ému devant tant de détresse et révoltés par tant de violence et de cruauté» ont indiqué des spectateurs à la sortie de la projection tout en saluant «le génie» de l'écriture de ce film et les choix esthétiques qui ont fait un œuvre «qui interpelle le spectateur tout en le faisant rêver». Inauguré vendredi, le 5e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé a pris fin hier soir après la cérémonie de remise des prix.

femmes (vendeuses, chanteuses, mères de familles, a).

«Choqués par la violence» portée à l'écran de manière crue (crimes de sang froid, lapidation, oppression, a), «amusés» par les fundamentalistes tournés en dérision, «subjugués» par des plans sublimant la beauté de la nature ou «profondément solidaire», les spectateurs ont grandement apprécié cette œuvre.

«Pour un peuple qui a déjà connu les affres de l'intégrisme, nous ne pouvons qu'être ému devant tant de détresse et révoltés par tant de violence et de cruauté» ont indiqué des spectateurs à la sortie de la projection tout en saluant «le génie» de l'écriture de ce film et les choix esthétiques qui ont fait un œuvre «qui interpelle le spectateur tout en le faisant rêver». Inauguré vendredi, le 5e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé a pris fin hier soir après la cérémonie de remise des prix.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À ADRAR

Rôle des artistes mis en relief dans la transmission des épopeées

Une trentaine de plasticiens de différentes régions du pays ont, par la vigueur de leur pinceau, mis en exergue les épopeées de la glorieuse guerre de libération nationale, lors de la 4e édition du salon national des arts plastiques, ouverte mercredi à la maison de la culture d'Adrar.

Cette manifestation artistique, qui entre dans le cadre des festivités commémoratives du 60ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, est placée sous le signe "60 ans art et couleurs", a indiqué le directeur de la culture d'Adrar.

Cette édition vise, entre autres objectifs, selon Abdellkrim Ouenza, à valoriser la mission des plasticiens soucieux de transmettre avec art et sensibilité des épopeées de la guerre de Libération nationale, des bravoure et sacrifices des moudjahidine et chouhada, et de créer également un espace d'échange d'expériences artistiques entre participants.

Cette édition, marquée par la richesse des toiles reflétant la diversité de styles et de tendances artistiques, est marquée



par la présence, en tant qu'invité d'honneur, du plasticien irakien Djâafar Abderrahmane El-Kinani.

Approché par l'APS, El-Kinani a qualifié ce salon de "fête des Beaux-arts", ajoutant que "l'art plastique en Algé-

rie est ouvert sur celui mondial".

Ce salon qui a drainé un public nombreux vient découvrir la beauté des toiles a donné lieu à l'organisation d'un atelier ouvert au libre pinceau ou des artistes peintres ont donné libre cours à leur imagination pour interpréter avec sensibilité les choses de la vie dans des tableaux et aquarelles d'une rare beauté.

L'artiste peintre Benabdallah Mohamed, venu de Tamanrasset, a, dans son œuvre, mis en relief les conditions de vie des Touareg dans leur rude milieu saharien, alors que des tableaux de la plasticienne Hadjat Sehadia, de la wilaya de Séïf, c'est toute sa fibre émotionnelle qui met en avant son attachement et son amour à la vie saharienne, à ses us et traditions.

Le programme de cette manifestation, de quatre jours, prévoit des communications sur les arts plastiques et autres activités littéraires et artistiques.

APS

SOMALIE

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Un nouveau Premier ministre a été nommé mercredi en Somalie, Omar Abdirashid Ali Sharmarke, qui avait déjà occupé cette fonction en 2009-2010 dans le pays.

Ali Sharmarke remplace à la tête du gouvernement Abdiweli Sheikh Ahmed, entré en conflit ouvert avec le chef de l'Etat et écarté début décembre par une motion de défiance des députés. «Je suis très heureux d'avoir choisi Omar Abdirashid Ali comme nouveau

Premier ministre du pays», a déclaré devant la presse le président somalien Hassan Sheikh Mohamud à la Villa Somalia à Mogadiscio, abritant la présidence et les bureaux du Premier ministre.

M. Sharmarke, 54 ans, qui fut chef du gouvernement intérimaire entre 2009 et 2010, est le premier à occuper deux fois les fonctions de Premier ministre dans pays.

«Je vais continuer à travailler pour apporter la stabilité (...) et pour emmener le pays sur le chemin des élec-



tions libres», que le pays veut organiser en 2016, les premières depuis plus de 25 ans, a assuré M. Sharmarke.

Le nouveau Premier ministre a 30 jours pour former un gouvernement qui devra être approuvé par le Parlement.

Economiste, M. Sharmarke, dont le père Abdirashid Ali Sharmarke fut président de Somalie de 1967 jusqu'à son assassinat en 1969, était devenu en juillet le premier ambassadeur de son pays aux Etats-Unis depuis plus

de 20 ans. Depuis le renversement de l'ancien chef d'Etat somalien Siad Barre, en 1991, la Somalie est livrée au chaos et à l'anarchie. Le pays, privé de véritable autorité centrale depuis cette date, est livré aux mains des chefs de guerre, des gangs criminels et des milices islamistes shebab.

La Somalie et ses partenaires espèrent toujours qu'une nouvelle Constitution sera adoptée par référendum en 2015 et que des élections seront organisées l'année suivante.

**SAHARA OCCIDENTAL**

Le gouvernement sahraoui réaffirme son engagement pour la lutte antiterroriste

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) Brahim Ghali, a réaffirmé, hier, à Alger l'engagement de son pays à poursuivre la lutte antiterrorisme, conformément à ses engagements internationaux, affirmant que les groupes terroristes «sont financés avec les fonds du trafic de stupéfiants dont le Maroc est le premier producteur et exportateur».

M. Brahim Ghali a précisé dans une déclaration à L'APS, en réponse aux informations publiées par la presse étrangère selon lesquelles il y aurait un terroriste sahraoui au Mali, que «la RASD réitère son engagement pour la lutte antiterroriste conformément à ses obligations internationales dans le cadre des chartes et traités de l'Union africaine».

Après avoir rappelé que son pays «a été victime d'une attaque par les groupes terroristes au nord du Mali en octobre 2011», M. Ghali a souligné que ces derniers «sont financés par les fonds du trafic de stupéfiants dont le Maroc est le premier producteur et exportateur dans le monde, ce qui constitue une menace à la sécurité et à la stabilité de la région».

Le responsable sahraoui a encore précisé que «ce n'est pas la première fois que des médias nous attaquent et nous portent des accusations infondées», soulignant à ce propos que les parties qui font circuler «ces informations mensongères sont connues».

M. Ghali a démenti «catégoriquement» l'existence d'éléments du Front Polisario au sein de groupes terroristes, précisant que cela va à l'encontre des principes et orientations du front Polisario.

«Il y a des «intentions inavouées» derrière ces accusations contre l'Etat sahraoui, a-t-il souligné.

M. Ghali a indiqué que la RASD réaffirme par ailleurs son engagement à contribuer «au règlement de la crise au Mali dans le respect de la souveraineté de ce pays».

CENTRAFRIQUE

28 morts dans de violents affrontements entre groupes armés à Mbrés

Au moins 28 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines blessées en Centrafrique dans des affrontements entre groupes armés qui ont éclaté mardi à Mbrés, à 300 km au nord de Bangui, a rapporté hier la gendarmerie centrafricaine.

«De violents affrontements ont éclaté mardi dans le centre de Mbrés entre des éléments anti-balaka et ex-Séléka», a expliqué un responsable de la gendarmerie. «On dénombre déjà au moins 28 morts et plusieurs dizaines de blessés d'après un bilan provisoire de la Croix-Rouge locale», a-t-il ajouté.

Selon la même source, les affrontements entre miliciens majoritairement chrétiens et ex-rebelles Séléka à dominante musulmane se sont poursuivis mercredi faisant



fuir des centaines d'habitants terrorisés.

Jeudi matin, les anti-balaka étaient «retranchés dans les hauteurs de Mbrés et dans les grottes, tandis que les ex-Séléka contrôlaient le centre où ils dictent leur loi».

Cette flambée de violence meurtrière est intervenue quelques jours après une cérémonie de réconciliation entre les deux camps organisée dans la ville sous l'égride de la force de l'ONU (Minusca). La région de Mbrés a déjà été le théâtre d'attaques des deux groupes armés dans les mois précédents.

Depuis la prise du pouvoir en mars 2013 par la coalition rebelle Séléka chassée à son tour en janvier 2014, la Centrafrique a sombré dans une crise sécuritaire et politique sans précédent.

NIGERIA

32 personnes tuées, des dizaines enlevées par des islamistes de Boko Haram...



Au moins 32 personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été enlevées par des membres présumés du groupe islamiste Boko Haram, dans l'attaque d'un village du nord-est du Nigeria, ont déclaré hier un témoin et deux responsables locaux.

Les deux responsables ont ajouté que la population du village de Gumsuri cherchait toujours à déterminer combien de gens exactement avaient été enlevés lors de l'assaut qui s'est déroulé dimanche. Mais ce nombre pourrait dépasser la cen-

taire et comprend des femmes et des enfants.

«Après avoir tué nos jeunes, les insurgés ont emmené nos femmes et nos filles», a dit un habitant, Mukhtar Buba, qui a fui Gumsuri pour se réfugier dans la capitale de l'Etat de Borno, Maiduguri.

Les informations sur cette attaque ont mis quatre jours à émerger, à cause notamment de l'absence quasi-totale de réseau de téléphonie mobile et des routes en mauvais état dans cette région, située à environ 70 km au sud de Maiduguri, fier historique de Boko Haram qui poursuit depuis cinq ans une insurrection meurtrière.

Gumsuri se trouve sur la route qui mène à Chibok, la ville où le groupe a enlevé plus de 200 lycéennes en avril dernier.

Selon un des responsables locaux, le village bénéficie de la protection d'une milice privée anti-islamiste relativement efficace, mais celle-ci a été dépassée par l'attaque de dimanche.

«Depuis un an, les insurgés ont tenté plusieurs fois d'attaquer Gumsuri mais les jeunes du village leur ont résisté», a-t-il déclaré.

Malgré leurs faibles moyens logistiques, les Civilian JTF, ces jeunes réunis au sein de milices pour combattre les islamistes, semblent s'être substitués à l'armée dans plusieurs zones du nord-est, où les attaques de Boko Haram sont quasi quotidiennes.

...54 militaires condamnés à mort pour mutinerie



Une cour martiale nigériane a condamné à mort, mercredi, 54 soldats accusés de mutinerie pour avoir refusé de participer à une opération contre les islamistes de Boko Haram dans le nord-est du pays, a indiqué leur avocat.

«Ils en ont condamné 54 à mort et acquitté cinq», selon l'avocat des droits de l'homme, Femi Falana, à l'annonce du verdict de ce procès qui a débuté le 15 octobre à huis clos. Les journalistes ont été refoulés devant l'énoncé du verdict et les responsables militaires n'étaient pas immédiatement disponibles pour le commenter.

APS



UKRAINE

Poutine accuse Kiev de mener «une opération punitive» contre les rebelles

Le président Vladimir Poutine a accusé hier l'Ukraine d'avoir lancé une «opération punitive» contre les rebelles prorusses dans l'est du pays.

«Après le coup d'Etat mené à Kiev par la force armée, les nouvelles autorités ukrainiennes n'ont pas souhaité entamer un dialogue avec l'est prorusse, mais ont envoyé la police, puis l'armée quand cela n'a pas suffi et maintenant ont instauré un blocus économique», a poursuivi le président russe au cours de sa conférence de presse annuelle.

A propos du nombre de militaires russes qui combattaient aux côtés des séparatistes et sur ceux qui sont morts en Ukraine, Vladimir Poutine s'est contenté d'évoquer ceux qui «suivent l'appel de leur conscience, accomplissent leur devoir ou qui en tant que volontaires combattent dans l'est de l'Ukraine» en soulignant qu'il ne s'agit pas de mercenaires car ils ne reçoivent pas d'argent».

Moscou a toujours démenti avoir envoyé des soldats et du matériel militaire pour soutenir les rebelles prorusses, alors que les Occidentaux ont estimé avoir de nombreuses preuves en ce sens.

Répondant à une question sur l'avenir des régions prorusses de l'est de l'Ukraine, le président Poutine a rappelé «des principes du droit international qui prévoit le droit des gens à décider eux-mêmes de leur destin».

PALESTINE

Soutien croissant en Europe à la reconnaissance de l'Etat palestinien

La reconnaissance de l'Etat palestinien reste plus que jamais à l'ordre du jour. Mercredi, c'est le Parlement européen qui a apporté son soutien de «principe» à cette idée, emboitant le pas à ses homologues français, britannique, espagnol et irlandais qui ont fait de même ces dernières semaines.

En plus de son soutien à la reconnaissance de la Palestine, le Parlement européen a, au cours d'une réunion à Strasbourg, affiché son appui à «la solution fondée sur deux Etats», selon la résolution adoptée par 498 voix contre 88.

Elaboré par cinq groupes politiques du Parlement au terme de difficiles négociations, ce texte n'a pas de valeur contraignante et n'appelle pas les membres de l'Union européenne (UE) à reconnaître cet Etat à leur tour. De plus, la reconnaissance doit, selon le Parlement européen, «aller de pair avec le processus de paix», israélo-palestinien dans l'impassé.

Les socialistes, les Verts et la gauche radicale souhaitaient appeler les Etats membres à reconnaître l'Etat palestinien, mais le PPE (droite), principale formation politique du Parlement, veut lire cette perspective à une relance des pourparlers de paix.

Pour le président du groupe PPE, Manfred Weber, «Il n'y a pas de reconnaissance immédiate sans condition». Son homologue socialiste Gianni Pittella a salué de son côté une «victoire de l'ensemble du Parlement, puisque c'est la victoire de la paix».

Les eurodéputés, favorables «sans réserve à la solution des deux Etats, sur la base des frontières de 1967», ont par ailleurs mis en garde mercredi «contre les risques d'une nouvelle escalade de la violence impliquant des lieux saints, qui pourrait transformer le conflit israélo-palestinien en un conflit religieux».

Ils ont appelé l'UE à adopter «une position commune» et à «devenir un véritable acteur et un médiateur dans le processus de paix au Proche-Orient».

C'est une chose très importante

Parmi les premières réactions suite à la décision du Parlement européen celle de



Leila Shahid, déléguée de la Palestine auprès de l'UE qui se «félicite qu'une grande majorité des deux tiers soutiennent la reconnaissance d'un Etat de Palestine».

«Ce compromis reconnaît l'Etat de Palestine dans ses frontières de 1967, et El-Qods comme capitale, et dit qu'il faudra qu'il fasse avancer le processus de paix et la négociation. C'est exactement ce que nous souhaitons», a-t-elle dit.

«Nous pensons que cette décision (après celle de la Grande-Bretagne, de la France, du Portugal et du Luxembourg, où les parlements respectifs ont voté la reconnaissance - parce que maintenant il faut que les Etats entérinent les recommandations des Parlements) est une chose très importante», s'est encore félicitée Mme Shahid.

Dans une déclaration à France 24 juste après le vote du Parlement européen, cette même responsable estime qu'il y a une dynamique qui se met en place. Elle est très significative car elle vient d'une prise de conscience que la situation au Proche-Orient, avec toutes les tragédies qui arrivent tous les jours en Irak, en Syrie, avec les assassinats, exige une dynamique de construction de paix».

Pour Leila Shahid, la reconnaissance officielle de la Palestine «c'est pour protéger le territoire que Benjamin Netanyahu (Premier ministre israélien) est en train de coloniser tous les jours de plus en plus».

A ce jour, 135 pays reconnaissent déjà

l'Etat de Palestine. Le 13 octobre 2014, le parlement britannique s'est prononcé pour la reconnaissance de la Palestine par le Royaume-Uni. Le 30 octobre, la Suède a reconnu officiellement cet Etat devenant le premier pays occidental et membre de l'UE à le faire.

Projet de résolution à l'ONU

Parallèlement à l'offensive pour la reconnaissance de l'Etat palestinien, les Palestiniens poursuivent leur démarche à l'ONU en soumettant mercredi au Conseil de sécurité un projet de résolution suggérant d'aboutir à un accord de paix avec Israël d'ici un an. Le texte, présenté par la Jordanie, «affirme l'urgence de parvenir à une paix globale, juste et durable» dans un délai de douze mois après l'adoption de la résolution.

Le modèle, précise-t-il, est la coexistence pacifique de «deux Etats indépendants, démocratiques et prospères: Israël et un Etat palestinien viable et contigu», avec El-Qods comme «capitale partagée».

Le texte mentionne, comme un des «paramètres» d'une solution négociée, «un retrait complet et par étapes des forces de sécurité israéliennes, qui mettra fin à l'occupation commencée en 1967 (...) dans un laps de temps raisonnable, qui ne devra pas dépasser la fin de l'année 2017».

Dans ce sens, l'ambassadeur palestinien à l'ONU Riyad Mansour, a tenu à préciser que les Palestiniens «ne ferment pas la porte à la poursuite de négociations», y compris «avec les Américains s'ils le souhaitent», pour modifier ce texte et afin d'éviter un veto américain.

S'exprimant pour la première fois lundi devant l'assemblée des Etats membres de la Cour pénale internationale (CPI), M. Mansour a confirmé la volonté des Palestiniens de rejoindre «au moment opportun» la CPI, afin d'y mettre Israël en accusation pour crimes de guerre à Ghaza.

Les Palestiniens ont aussi en réserve d'autres initiatives. Par exemple, demander au Conseil de soutenir la candidature de la Palestine, actuellement Etat observateur non membre, comme Etat membre à part entière des Nations unies. Le projet de résolution palestinien fait référence à cette perspective.



Les Etats-Unis et Cuba engagent un rapprochement historique après des décennies de tensions héritées de la guerre froide

Les Etats-Unis et Cuba ont engagé mercredi un rapprochement spectaculaire après des décennies de tensions héritées de la guerre froide, suscitant l'espoir d'un rétablissement des relations diplomatiques et d'une plus grande coopération économique.

Washington va engager des pourparlers avec le gouvernement cubain pour normaliser les relations entre les deux pays. Barack Obama pourra ainsi annoncer un assouplissement de l'embargo qui frappe Cuba. Dans une allocution historique depuis la Maison-Blanche, Obama a déclaré que «l'isolement de Cuba n'a pas fonctionné», en allusion à l'embargo imposé à ce pays depuis 1962.

Rapprochement historique après 52 ans de rupture

Le président américain s'est engagé à ce propos à examiner avec le Congrès la levée de l'embargo qui est dénoncé par plusieurs pays.

Avec cette annonce, Obama ouvre nouvelle page historique en renouant avec son voisin cubain, dont les relations sont interrompues depuis plus d'un demi-siècle.

Une ambassade US sera ouverte à La Havane «dès que possible», un échange de prisonniers a eu lieu, des restrictions touristiques seront levées et Cuba participera au Sommet des Amériques en 2015.

De son côté, le président cubain Raul Castro a annoncé qu'avec son homologue américain ils s'étaient «mis d'accord sur le rétablissement des relations diplomatiques» entre les deux pays. Raul Castro a toutefois ajouté que «cela ne veut pas dire que le (problème) principal, l'embargo économique, ait été résolu». Les deux présidents s'étaient parlés mardi au téléphone, un entretien qui a duré entre 45 minutes et une heure, selon un responsable américain.

ricain. «Il faut saluer le geste du président Barack Obama, un geste courageux et nécessaire dans l'Histoire. Il s'agit peut-être de l'initiative la plus importante de sa présidence», a dit le président vénézuélien Nicolas Maduro à Paraná, une ville d'Argentine où se tient un sommet du Mercosur.

De leur côté, les présidentes brésiliennes Dilma Rousseff et argentine Cristina Fernandez, ont déclaré que leur génération de «combattants de la justice sociale» pensait ne jamais assister à un rétablissement des relations entre Cuba et les Etats-Unis. «Je crois que c'est un moment qui marque un changement dans la civilisation, qui montre qu'il est possible de rétablir des relations interrompues depuis de nombreuses années», a déclaré Dilma Rousseff lors du sommet du Mercosur.

Dans le continent asiatique, Pékin a affirmé saluer et soutenir la «normalisation» des relations entre Cuba et les Etats-Unis, tout en appelant Washington à lever «le plus tôt possible» l'embargo en place depuis plus d'un demi-siècle contre l'île communiste.

«Nous avons bien pris note de ces déclarations (...) La Chine salut et soutient la normalisation des relations bilatérales entre Cuba et les Etats-Unis», a déclaré Qin Gang, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Séparés par 150 km du détroit de Floride, Washington et la Havane n'ont plus de relations diplomatiques officielles depuis 1961.

Le rapprochement historique entre les deux pays survient au moment de l'annonce par les deux pays d'un échange de prisonniers: un américain détenu à Cuba depuis 20 ans pour espionnage et trois Cubains écrasés aux Etats-Unis.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFou
 08:25 Météo
 08:30 Télésurf
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petits secrets entre voisins
 10:25 Une histoire, une urgence
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:20 Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Météo
 13:55 Joséphine, ange gardien
 15:15 Divertissement : Ala recherche de madame Noël
 17:00 Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Bienvenue à l'hôtel
 19:00 Money Drop
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 1001 questions santé
 20:35 Météo
 20:40 Nos chers voisins
 20:45 C'est Canteloup
 20:55 Léo Mattei, brigade des mineurs
 21:55 Léo Mattei, brigade des mineurs
 23:00 Léo Mattei, brigade des mineurs

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle état-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:30 Amour, gloire et beauté
 09:55 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:50 Vestiaires
 13:52 Météo 2
 13:55 Consomag
 14:00 Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
 16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 17:55 Face à la bande
 18:45 N'oubliez pas les paroles
 19:20 N'oubliez pas les paroles
 19:50 Météo 2
 20:00 Journal
 20:37 Parents mode d'emploi
 20:38 Vestiaires
 20:39 Beau travail
 20:40 Alcaline l'instant
 20:45 Météo 2
 20:50 Météo des neiges
 20:55 Envoyé spécial
 22:20 Complément d'enquête
 23:25 Indochine, live au Stade de France

3

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 06:46 Ninjago
 07:12 Ninjago
 07:39 Garfield & Cie
 07:51 Peanuts
 07:55 Bunny Tonic Show
 07:57 Tom et Jerry Tales
 08:26 Krypto le superchien
 09:12 Scooby-Doo

09:39 Tom et Jerry
 10:09 Tom et Jerry
 10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Questions au gouvernement
 15:55 Culture Infos : Sénat info
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:30 Slam
 18:10 Questions pour un champion
 18:45 Météo des neiges
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:18 19/20 : Edition locale
 19:30 19/20 : Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 L'action d'après
 20:15 Météo régionale
 20:20 Plus belle la vie
 20:42 Beau travail
 20:45 Les soeurs fâchées
 22:20 Météo
 22:25 Grand Soir 3
 23:15 Le pitch
 23:20 Le moine

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:50 Les Guignols de l'info
 07:58 La météo
 08:00 Zapsport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 The Immigrant
 15:30 Divertissement : Rencontres de cinéma
 15:55 Gatsby le magnifique
 18:10 Pendant ce temps...
 18:15 Le Before du grand journal
 18:45 Le JT
 19:05 Le grand journal
 20:00 Le grand journal, la suite
 20:25 Le petit journal
 20:55 Ray Donovan
 21:50 Ray Donovan
 22:45 Shameless
 23:30 16 ans ou presque

M

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:50 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:35 Un Noël tout en lumière
 17:15 Les reines du shopping
 18:25 Objectif Top chef
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:10 Scènes de ménages
 20:50 Qu'est-ce que je sais vraiment ?
 23:10 Qu'est-ce que je sais vraiment ?

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

EN DIRECT AVEC ARTHUR - LE MEILLEUR

Alors que 2015 approche à grands pas, l'animateur propose de revenir sur le meilleur et le pire de l'année télé qui s'achève. Au cours de cette cérémonie placée sous le signe de l'humour et de la bonne humeur, il propose de revivre les moments forts de ces derniers mois et récompense ceux qui ont fait rire les téléspectateurs. Entouré de nombreuses personnalités, Arthur remet en effet un prix au gagnant de chaque catégorie. Au programme de la soirée, des extraits d'émission particulièrement marquants.

**2**

20h45

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE - MEURTRE AU CHAMPAGNE

Lorsque la célèbre actrice Elvire Morenko est retrouvée morte, le commissaire Swan Laurence, chargé de l'enquête, ne croit pas à la thèse du suicide. Il décide d'interroger tous les convives présents lors du dîner où la comédienne a succombé après avoir bu une coupe de champagne. De son côté, l'intrépide Alice Avril passe le casting pour remplacer la star défunte et obtient le rôle.

**3**

20h45

Elie Kakou, la famille avant tout



Cette émission rend hommage à l'artiste comique Elie Kakou, décédé à l'âge de 39 ans, le 10 juin 1999. Ses proches, sa mère Suzy et ses sœurs Danièle, Brigitte et Nadine, ainsi que des humoristes et diverses personnalités évoquent sa carrière sur les planches et au cinéma. Anne Roumanoff, rencontrée sur les bancs de l'émission « La Classe », Yves Lecocq, Sandrine Alexi, Titoff, Smaïn, mais aussi le couturier Jean Paul Gaultier, la chanteuse Liane Foly ainsi que le chorégraphe Kamel Ouali mêlent leur voix à celle d'Elie Kakou, dont on peut revoir les plus grands sketchs.

CANAL+

20h55

LE CROCODILE DU BOTSWANGA



Didier, agent de footballeurs à la carrière un peu stagnante, a enfin mis la main sur une perle rare : Leslie, jeune sportif très doué, originaire du Botswana, un pays d'Afrique. Les deux hommes sont invités par le capitaine Bobo, dirigeant du Botswana, venu au pouvoir après un coup d'Etat. Tout se complique quand Bobo exige que Leslie joue pour l'équipe nationale du Botswana. Didier se charge alors de convaincre le jeune sportif.

M

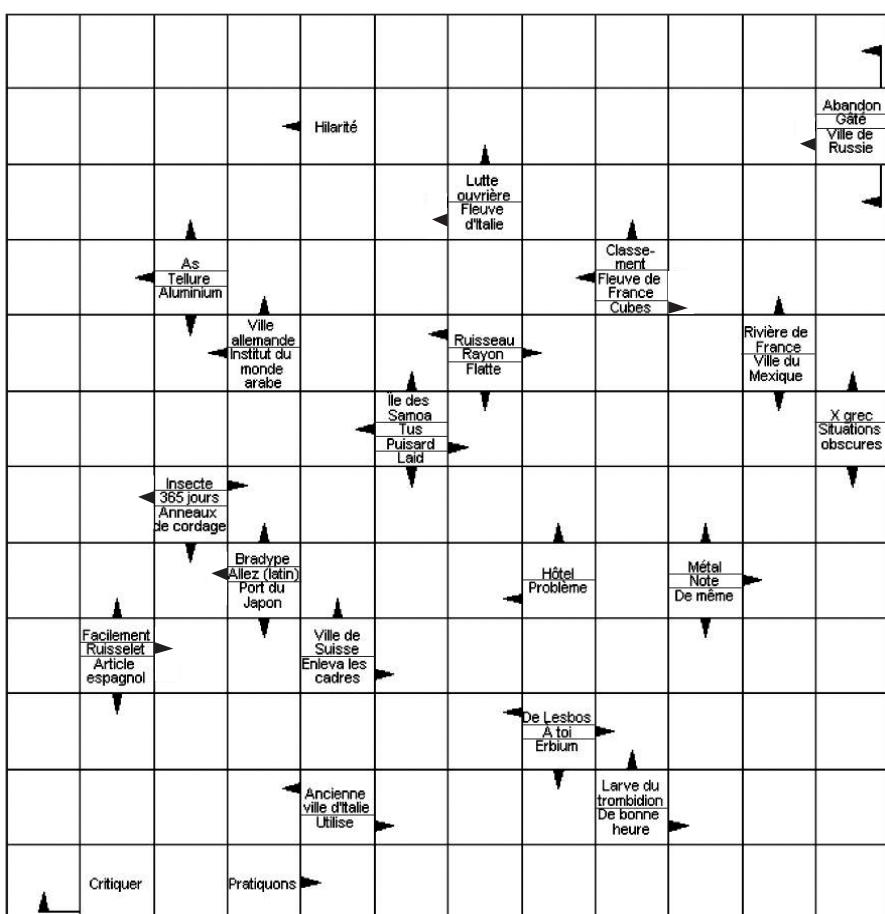
20h50

Elementary (Série TV)

20h50 (55 mn) Un détective dans la mafia
 Saison 2 - Episode 5 sur 24
 21h45 (55 mn) L'ange de la mort
 Saison 1 - Episode 5 sur 24
 22h40 (50 mn) Y a-t-il un tueur dans l'avion ?
 Saison 1 - Episode 6 sur 24
 23h30 (55 mn) Le disciple
 Saison 1 - Episode 7 sur 24
 Holmes se jette à corps perdu dans une nouvelle enquête criminelle : il traque cette fois un tueur en série que Gregson pensait avoir arrêté en 1999.



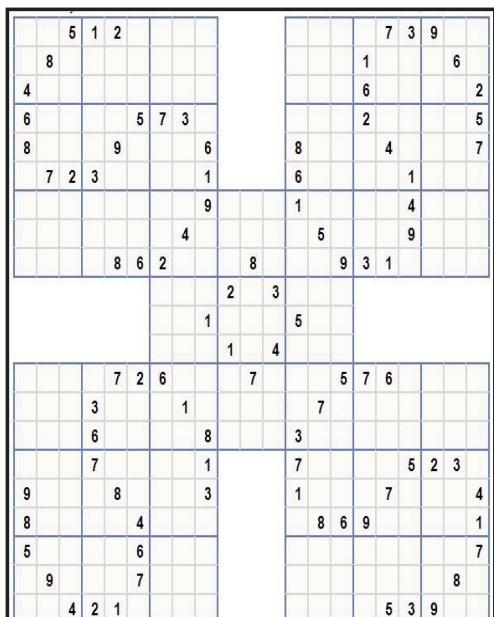
Mots fléchés n°808



Samouraï-Sudoku n°808

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



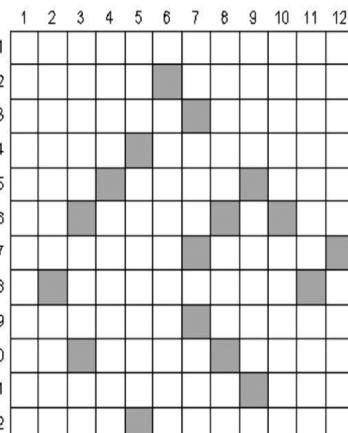
Mots croisés n°808

Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'Eolie
- Aspirer - Sembleable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbol de tonne d'équivalent charbon
- Meure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun
- Roussâtre (pl.) - Drame j'aponaïs
- Arrêt - Situation
- Infianuatuans des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transférée en génisse par Zeus - Homme politique anglois - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine'

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- Écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
- étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade



7 erreurs



Proverbes

Tue le lizard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 18 Décembre

1778 : Charles V dénonce la forfaiture de Jean IV de Bretagne et ordonne la confiscation de son duché.

1776 : ratification de la première Constitution de la Caroline du Nord.

1787 : le New Jersey ratifie la Constitution des États-Unis d'Amérique et devient le troisième État des États-Unis.

1865 : l'esclavage est aboli aux États-Unis par la proclamation du XIIIe amendement de la Constitution.

1903 : traité Hay-Bunau-Varilla.

1923 : une convention sur Tanger est signée entre la France, le Royaume-Uni et l'Espagne.

1945 : lors du XIVe Congrès du PCUS, Staline fait triompher la thèse du « socialisme dans un seul pays » sur celle de la révolution mondiale défendue par Léon Trotsky.

1944 : premier numéro du journal Le Monde.

1956 : le Japon est admis à l'ONU.

1958 : indépendance du Niger.

1970 : naissance d'Airbus.

1983 : début de la guérilla en Casamance.

1996 : naissance du Groupe de Rio.

1989 : premières manifestations contre la dictature de Nicolae Ceaușescu en Roumanie.

1999 : la navette spatiale Discovery décolle pour une mission de réparation du télescope spatial Hubble.

2003 : l'Iran signe le protocole additionnel au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

2005 : victoire d'Evo Morales aux élections générales boliviennes de 2005.

2006 : inauguration en France du synchrotron de 3e génération SOLEIL.

Célébrations :

- Journée internationale des migrants.

- **Niger :** Fête nationale.

MONDIAL DES CLUBS/ES
SETIF- WESTERN SYDNEY
(2-2, TAB 5-4)

Déclarations de joueurs

Sofiane Younes (attaquant) :

«Nous sommes très contents d'avoir remporté cette cinquième place qui nous permet de nous réhabiliter et surtout de faire taire les mauvaises langues qui nous sont tombé dessus après notre premier match raté dans cette compétition. Avoir le bon visage montré pour la circonstance, je peux dire que nous avons énormément de regret, car nous pouvions facilement aspirer passer aux demi-finales. Nous avons rencontré aujourd'hui une équipe meilleure que celle du tour précédent (Auckland City, New-Zélande, ndlr), malgré cela, nous avons réalisé un très bon match avec à la clé une cinquième place au tableau du Mondial. Nous ne devons qu'être heureux donc».

Sofiane Khedairia (gardien de but) :

«Un moment donné de la séance des tirs aux buts, j'ai ressenti une grande responsabilité sur mes épaules, car je devais arrêter le dernier tir de l'adversaire pour relancer mon équipe. Croyez-moi, quand j'ai vu dans les yeux du gardien du Sydney qui a exécuté ce tir, j'ai senti qu'il allait rater. Franchement, il n'est pas spécialisé en la matière, et cela a arrangé nos affaires, puisqu'il nous a permis tout simplement de nous relancer dans ce jeu de loterie, et Dieu merci, la chance a fini pour nous sourire».

Said Aroussi (défenseur) :

«Nous avons réussi une belle prestation qui a fait oublier notre match raté de samedi dernier. J'estime que nous méritons amplement de gagner cette rencontre au vu de la belle prestation que nous avons fournie, notamment en seconde période. Cette cinquième place nous permet de rentrer au pays la tête haute. Nous allons donc la savourer pour un petit moment, car beaucoup de challenges nous attendent. La programmation chargée à laquelle nous devrons faire face ne nous effraie nullement, pour la simple raison que nous nous y sommes habitués maintenant».

Abdelmalek Ziaya (attaquant) : «Très heureux d'avoir contribué dans cette distinction en marquant le deuxième but de mon équipe. Nous nous devions de réagir de cette façon après avoir raté notre premier match. Je pense qu'avec cette cinquième place, nous nous sommes bien rachetés. Dommage, il y avait vraiment de la place pour faire mieux. Cela étant, ça reste une bonne expérience pour nous».

MONDIAL DES CLUBS / ES SÉTİF

Une 5^e place et beaucoup de regrets

L'ES Sétif a terminé à la 5^e place la Coupe du monde des clubs de football qui se poursuit au Maroc, une performance en deçà des espérances du champion d'Afrique en titre qui ambitionnait de finir l'épreuve sur le podium.

Beaucoup de regrets et aussi de déception se lisait sur le visage de l'entraîneur Kheireddine Madoui et sur ceux de ses joueurs à l'issue de leur match de classement pour l'octroi des 5^e et 6^e places qu'ils ont remporté mercredi face aux Australiens de Western Sydney grâce aux tirs au buts (5-4). La rencontre étant soldée par un nul (2-2).

«Au vu de ce que nous avons montré lors de notre deuxième rencontre au Mondial, j'estime que nous sommes passés à côté d'un véritable exploit. Il y avait vraiment de la place pour faire mieux», a déclaré le coach sétifien, Kheireddine Madoui, à l'issue du match de classement. C'est que l'Entente avait déçu dès son entrée en lice dans la compétition. L'équipe d'Aïn

El Fouara, sur laquelle les spécialistes misaient pour passer le cap des Néo-Zélandais en quarts de finale de l'épreuve, a laissé des plumes à la surprise générale (défaite 1-0).

C'est surtout la piètre prestation des coéquipiers du capitaine Farid Mellouli dans cette rencontre qui a donné lieu à des interrogations. Une mini-crise s'est même installée au sein de l'équipe, notamment après la montée au créneau du président Hassan Hamar qui a critiqué ouvertement son entraîneur et ses joueurs.

Le match face à Auckland City : une énigme pour Madoui

Dans les meilleurs de l'Aigle noir, on a même commencé à évoquer une éventuelle destitution du jeune coach. «Franchement, notre prestation lors du premier match reste une véritable énigme. Croyez-moi, je n'arrive toujours pas à expliquer pourquoi mes capés ont eu un rendement aussi médiocre que celui face à Auckland», s'est interrogé encore le patron technique des gars d'Aïn



El Fouara. Une énigme que l'attaquant de l'ESS, Ahmed Gasmi a tôt fait d'élucider: «Nous avons commis une grosse erreur lors de notre première rencontre en sous-estimant l'adversaire, ce qui nous a coûté très cher. Mais nous avons bien retenu la leçon à l'occasion du match de classement comme le traduit du reste notre belle prestation à l'occasion», a déclaré pour sa part l'ex-joueur de l'USM Alger, désigné par la commission technique de la Coupe du monde, comme l'homme du match face aux Australiens de Western Sydney.

Dans tout cela, les joueurs de l'ESS, tout comme leur entraîneur Madoui (37 ans), auront tiré beaucoup d'enseignements de la première participation algérienne dans le «Mondialito». «C'est une compétition qui nous a permis de gagner davantage d'expérience. J'espère que nous la rejouerons bientôt, mais avec un meilleur visage et de meilleurs résultats», a souhaité Madoui.

A présent, l'ESS, qui a regagné hier le pays, devra vite tourner la page de cette épreuve, et replonger dans la compétition nationale où un marathon de rencontres l'attend d'ici à la fin de l'année 2014. Cela précède l'entame, en février prochain, de la campagne de défense de son titre en Ligue des champions africaine, ainsi que la Super coupe d'Afrique contre les Egyptiens d'Al-Ahly.

Madoui ne veut lâcher aucun de ses joueurs au mercato d'hiver

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a déclaré vouloir garder tous les joueurs de son effectif actuel en prévision du prochain mercato d'hiver, ajoutant qu'il ne misait pas trop sur cette période des transferts pour renforcer son groupe en raison des difficultés rencontrées par le club pour mettre la main sur les «perles rares».

«Je ne m'attends pas à beaucoup à de mouvements à l'ESS lors de la période des transferts de l'hiver. Nous serions très heureux si nous arrivons à garder tous nos joueurs pour faire face aux prochains challenges, surtout qu'il n'a pratiquement aucun bon élément à prendre sur le plan local», a déclaré Madoui à l'APS, à l'issue de la victoire de son équipe face à Western Sydney (2-2, 5-3 tab), mercredi soir à Marrakech pour l'octroi de la 5^e et 6^e places de la coupe du monde des clubs qui se poursuit au Maroc.



Quelques cadres de l'ESS sont convoités par des clubs étrangers à l'occasion du marché des transferts d'hiver, à l'image d'Abdelmalek Ziaya, qui a déclaré à l'APS mercredi, qu'il était sur le point de rejoindre la formation saoudienne d'Al-Ittikaf.

Ses coéquipiers, Akram Djahnit et Farid Mellouli, convoités par des clubs tunisiens et du Golfe, ne sont pas sûrs, eux aussi, de rester. «La direction du club doit convaincre tous les joueurs désexeux de partir de rester. S'ils partent,

nous aurons des difficultés énormes pour les remplacer, vu que notre champ de manœuvre dans le marché des transferts est très limité», a expliqué le jeune driver sétifien. Madoui (37 ans) fait d'ailleurs du maintien de l'ensemble de ses joueurs une priorité, surtout que son club est engagé sur plusieurs fronts cette saison.

Outre le championnat et la Coupe d'Algérie, il doit défendre son titre de champion d'Afrique et disputer également la Supercoupe d'Afrique, un trophée que le patron technique de l'Aigle noir tient énormément à gagner. «Personnellement, je mise beaucoup sur la Supercoupe que je veux remporter. Nous allons avoir affaire à une grande équipe égyptienne, en l'occurrence Al-Ahly (détenteur de la Coupe de la Confédération, ndlr), mais d'ici au mois de février prochain, nous aurons le temps pour bien préparer ce match», a encore dit l'ancien défenseur international algérien.

Sudoku N°807

2	4	7	3	1	5	8	9	6
3	9	5	4	6	8	2	7	1
1	8	6	7	2	9	4	5	3
8	5	9	6	7	1	3	4	2
7	1	4	5	3	2	9	6	8
6	2	3	9	8	4	5	1	7
4	3	1	2	5	6	7	8	9
5	7	8	1	9	3	6	2	4
9	6	2	8	4	7	1	3	5

6	7	1	4	2	8	5	3	9
3	2	5	9	1	6	8	4	7
4	8	9	7	3	5	1	2	6
1	5	7	6	8	2	4	9	3
8	9	6	1	4	3	2	7	5
2	3	4	5	9	7	6	8	1
5	4	3	8	7	1	9	6	2
7	1	8	2	6	9	3	5	4
9	6	2	3	5	4	7	1	8

3	6	1	2	7	4	8	9	5
9	5	7	8	3	6	1	2	4
2	4	8	1	5	9	3	7	6
3	6	1	2	7	4	8	9	5
9	5	7	8	3	6	1	2	4
2	4	8	1	5	9	3	7	6
5	4	3	8	7	1	9	6	2
7	1	8	2	6	9	3	5	4
9	6	2	3	5	4	7	1	8

Solution

Mots Croisés N°807

MITOCHONDRIE
ALARME
DORE
ETE
LENIFIER
OST
N
US
NOLIS
ENERVES
TC
TELEVISUELLE
ES

OEufs
rouas
immense
exp
etrons
asseau
amer
ver
juli
tele
noces

Mots Fléchés N°807

HORTICULTURE
PERIRAINES
GEAI
ARCEAU
LET
BLATTE
VRILLER
AOUIREZ
NONNE
IN
CROIRE
SETH
EGRENER
RAIRE

aines
onc
estoc
r
elfe
lev
tele
er
leopold
rabe
eleves

PAS DE DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIEN À MONGOMO ET MALABO

Les Verts sans «fans» lors des premiers matchs

Saïd Ben

Le Touring Voyages Algérie qui est chargé des opérations de déplacements des supporters algériens dans les compétitions internationales ont tout fait pour tenter d'emmener les Fans des Verts pour les matchs du premier tour de la phase finale de la CAN-2015 prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain, mais, il s'est avéré que c'est une mission impossible.

Ce qui explique d'ailleurs la dernière déclaration du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, qui a indiqué que "les conditions sont inappropriées" pour le déplacement des supporters algériens en Guinée équatoriale, pays hôte de la CAN-2015.

Le ministre précise que "selon nos informations, le déplacement de nos supporters en Guinée équatoriale sera très difficile vu le manque des structures d'hébergement dans ce pays" avant d'ajouter qu'"il est tellement difficile de trouver des structures d'hébergement et cela va même compliquer la mission de nos journalistes sur place. On n'a pas totalement fermé ce dossier, mais il nous sera extrêmement difficile de trouver une solution, d'autant que même les journalistes qui seront sur place pour couvrir l'événement ne sont pas sûrs de trouver ce qu'il faut en matière d'hébergement, c'est pour ça on attendra, mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne prendra aucune mesure qui puisse être en défaveur de nos supporters".

D'ailleurs, juste après le tirage au sort de cette CAN-2015 où l'Algérie s'est retrouvé dans le Groupe «C» avec le Ghana, le Sénégal et l'Afrique du Sud à Mongomo, le président de la Fédération algérienne de football, Saïd Damma, avait annoncé lors du tirage au sort qu'il envisageait d'organiser un déplacement des supporters des Verts pour la compétition la plus attendue du continent africain. Cette initiative intervient afin de faciliter le transport des fans de l'équipe nationale, mais aussi pour qu'ils soient présents en masse pour encourager et motiver les Verts.

Saïd Damma avait alors déclaré à la Radio nationale :

"Mobilis reste fidèle à ses



début de la saison algérienne de football (FAF). Mohamed Raouaraoua avait été très clair sur le sujet : « Pour les supporters ça sera une mission impossible car il n'y a pas d'infrastructures pour les héberger, y compris dans des grandes villes comme Malabo et Bata où il n'y a pas suffisamment d'hôtels pour accueillir des milliers de supporters. C'est pour vous dire qu'à Mongomo, c'est quasi mission impossible. »

Ce qui se confirme une quinzaine de jours plus tard suite au déplacement d'une mission du TVA dans cette même ville pour tenter de trouver une solution pour assurer un tel déplacement.

Il est vrai que le président de l'opérateur de téléphonie mobile algérien Mobilis, sponsor de la FAF,

Mohamed Tahmi, qui a indiqué que "les conditions sont inappropriées" pour le déplacement des supporters algériens dans les compétitions internationales, a déclaré : « Nous avons rencontré les responsables de la CAN-2015 et ils nous ont assuré que les deux premiers matchs de l'Algérie à Mongomo et à Malabo, il y aura des supporters algériens. »

Malheureusement, les deux premiers matchs de l'Algérie à Mongomo et à Malabo ont été joués sans supporters algériens. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

Les supporters algériens ont donc été déçus. Ils avaient espéré de voir les Verts jouer devant leur public. Cependant, les organisateurs ont pris la décision de ne pas permettre aux supporters algériens de venir à Mongomo et à Malabo. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

Les supporters algériens ont donc été déçus. Ils avaient espéré de voir les Verts jouer devant leur public. Cependant, les organisateurs ont pris la décision de ne pas permettre aux supporters algériens de venir à Mongomo et à Malabo. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

Les supporters algériens ont donc été déçus. Ils avaient espéré de voir les Verts jouer devant leur public. Cependant, les organisateurs ont pris la décision de ne pas permettre aux supporters algériens de venir à Mongomo et à Malabo. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

Les supporters algériens ont donc été déçus. Ils avaient espéré de voir les Verts jouer devant leur public. Cependant, les organisateurs ont pris la décision de ne pas permettre aux supporters algériens de venir à Mongomo et à Malabo. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

Les supporters algériens ont donc été déçus. Ils avaient espéré de voir les Verts jouer devant leur public. Cependant, les organisateurs ont pris la décision de ne pas permettre aux supporters algériens de venir à Mongomo et à Malabo. Les raisons sont connues : les infrastructures d'hébergement sont insuffisantes et les coûts sont élevés.

LIGUE 1 MOBILIS (14^e JOURNÉE)

Favorable à l'USM Alger et l'USM El Harrach

L'USM Alger et l'USM El Harrach qui accueilleront l'ASM Oran et la JS Kabylie, lors de la 14^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, aujourd'hui et demain, devraient à priori conserver leur fauteuil de co-leaders, tandis qu'en bas de classement, le MC Alger jouera gros face au MC Oran tout comme le NAHD contre l'ASO Chlef.

L'USMA qui reste sur une série de cinq victoires de rang en L1, dont la dernière en déplacement contre le MO Béjaïa (1-0), partira avec les faveurs des pronostics contre des Asémistes en pleine crise de résultats depuis plusieurs journées.

Les hommes d'Hubert Velud qui carburent fort en ce moment vont tenter d'enchaîner un nouveau succès pour confirmer leur excellente forme du moment. En revanche, les Oranais dont la dernière victoire remonte à la 7^e journée contre l'ES Sétif (1-0), sont désormais dos au mur et condamnés à réagir pour endiguer leur série noire. De son côté, l'USM El Harrach, auréolée de sa victoire contre le NA Hussein Dey (2-1) lors de la précédente journée, devra sortir le grand jeu contre la JS Kabylie dans l'affiche de cette 14^e journée. Intraitables dans leur stade fétiche du 1er-Novembre, les protégés d'Abdelkader Laïche aborderont cette rencontre avec l'objectif de signer une neuvième victoire face aux Kabyles, difficiles à manier et qui voudraient bien confirmer leurs deux dernières victoires, toutes compétitions confondues.

Les Harrachis miseront une nouvelle fois sur leur baroudeur Abid et leur meneur de jeu Boumchra pour tromper la vigilance du gardien Doukha. L'autre affiche phare de cette journée mettra aux prises le CS Constantine (3e) à l'ES Sétif (5e), dans un derby de l'Est qui s'annonce très chaud et qui devrait attirer l'affluence des grands jours.

Les Sanafir, sous la conduite de leur nouvel entraîneur Rachid Belhout, lesquels viennent d'évincer le tenant du titre le MC Alger en 32es de finale de la coupe d'Algérie, vont essayer de tirer profit de la fatigue des Sétifins suite à leur participation à la Coupe du monde des clubs 2014.

Quant au champion d'Afrique, c'est le retour aux affaires locales après une participation en demi-teinte au Mondial des clubs. Le MO Béjaïa qui demeure sur une défaite amère face à l'USM Alger, la première cette saison sur son terrain, se rendra à El Eulma pour affronter le Mouloudia avec l'objectif de renouer avec le succès. Une mission ardue pour les poulains d'Abdelkader Amrani contre un adversaire coriace. Dans le bas du tableau, le MC Alger qui n'a plus gagné depuis son succès contre la JS Saoura (2-1) lors de la quatrième journée, doit impérativement réagir pour espérer quitter la dernière place. Un nouveau faux pas contre le MC Oran enfoncerait un peu plus les partenaires d'Abderrahmane Hachoud, déjà distancés de quatre points par le premier non relégable. La tâche des Verts et Rouge ne sera pas une sinécure face aux Hamraoua de Jean-Michel Cavalli, lesquels jouent dans le haut du tableau. Le NAHD (15e) avec trois points d'avance sur la lanterne rouge accueillera l'ASO Chlef (14e) dans un match à six points. Les Sang et Or, battus lors de la précédente journée par l'USM El Harrach, vont tenter de s'imposer face à un adversaire direct pour le maintien.

Le RC Arbaâ, en mauvaise posture en cette phase aller, n'aura pas la partie facile face au CR Belouizdad, revigoré depuis l'arrivée du technicien français Alain Michel.

Programme des matches

Aujourd'hui 19 décembre:

USM Alger-ASM Oran 16h00

NA Hussein Dey-ASO Chlef 16h00

Demain 20 décembre:

USM El Harrach-JS Kabylie 14h30

CS Constantine-ES Sétif 16h00

MC Oran - MC Alger 16h00 huis clos

MCE Eulma-MO Béjaïa 16h00

USM Bel-Abbès-JS Saoura 16h00

RC Arbaâ-CR Belouizdad 14h30

APS

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie termine l'année à la 18^e place

L'Algérie termine l'année 2014 à la 18^e place de la dernière édition du classement mondial de la FIFA publiée hier par la Fédération internationale de football et dont le top 20 reste inchangé et dominé toujours par les champions du monde allemands.

L'Algérie conserve donc sa 18^e place acquise en novembre dernier en recul de trois places par rapport au classement du mois d'octobre. Au niveau africain, les Verts restent la puissance n°1 du continent avec 984 points devant la Tunisie (22^e-867 pts). La Côte d'Ivoire (28^e-833 pts) complète le podium.

Les trois adversaires de l'Algérie à la CAN-2015 en Guinée équatoriale connaissent des fortunes diverses.

L'Afrique du Sud, premier adversaire des Verts perd une place et occupe la 52^e position, tandis que le Ghana et le Sénégal se maintiennent à leurs places respectivement 37^e et 35^e.

L'Allemagne, championne du monde, est toujours en tête et compte une avance confortable sur ses poursuivants, l'Argentine et la Colombie, lesquels sont suivis de la Belgique, des Pays-Bas et du Brésil.

C'est donc la deuxième fois après 1993 que l'Allemagne se trouve en tête du classement à la fin de l'année, s'adjugeant ainsi le titre d'«équipe de l'année». Le titre de la «progression de l'année» lui revient également car, avec ses 407 points, elle est l'équipe à avoir engrangé le plus grand nombre

de points en 2014. L'année aura aussi été très positive pour des équipes comme la Slovaquie (21^e, plus 334 points) et la Belgique (4^e, plus 319 points).

Depuis l'édition de novembre, 17 matches internationaux «A» ont été pris en compte. Ainsi, le total de matches internationaux pris en compte dans le classement en 2014 est de 834. Plus de la moitié (468) étaient des matches amicaux, près d'un tiers (302) étaient des matches de qualification pour des compétitions continentales et 64 étaient les matches de la Coupe du Monde de 2014 au Brésil. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 8 janvier 2015.

**CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE
FÉMININ**
**Programme
de la 12^e j**

Programme de la 12^e journée du championnat d'Algérie féminin de football, prévue samedi et dimanche

Groupe Centre-Est :
USF Béjaïa - MO Khroub
JF Khroub - FC Constantine
ESFOR Touggourt - ARTSF Tébessa
MZ 2000 Biskra - FC Béjaïa

Classement :	Pts J
1.JF Khroub	29 11
- FC Constantine	29 11
3.USF Béjaïa	20 11
4.FC Béjaïa	17 10
5.ESFOR Touggourt	11 10
6.MZ 2000 Biskra	7 11
-ARTSF Tébessa	7 11
8.MO Khroub	3 11

Groupe Centre-Ouest :
ASE Alger Centre - Affak Relizane
UM Djelfa - AS Oran Centre
AS Intissar Oran - CFF Akbou
COTS Tiaret - AS Sûreté nationale

Classement	Pts J
1.Affak Relizane	31 11
2.ASE Alger Centre	28 11
3.ASS nationale	22 11
4.AS Intissar Oran	15 11
5.CFF Akbou	13 11
6.AS Oran Centre	8 11
7.UM Djelfa	6 11
8.COTS Tiaret	1 11

NB : le match de mise à jour de la 10^e journée entre l'ESFOR Touggourt et le FC Béjaïa (groupe Centre-Est) aura lieu le vendredi 19 décembre.

MOBILIS-LIGUE 2 (14^e JOURNÉE)

Déplacement périlleux pour le leader blidéen à Médéa

La 14^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui et demain, sera marquée par deux confrontations mettant aux prises les équipes de tête, dont celle du leader, l'USM Blida devant se déplacer chez le voisin de l'O. Médéa, l'un des principaux candidats au titre symbolique de champion d'hiver.

Le représentant de la Ville des Roses, encore traumatisé par son élimination en coupe d'Algérie par le CR Belouizdad (1-2), a toujours souffert au stade Imam-Lyes de Médéa, qui espère décrocher la victoire pour rejoindre son adversaire du jour en tête de classement.

Les trois dauphins du leader, le MC Saïda, le WA Tlemcen et le RC Relizane qui totalisent 21 points, auront des fortunes diverses où seul le MCS, semble bien loti en accueillant l'AS Khroub (12e - 16 pts), une formation qui peine à trouver sa vitesse de croisière.

Le RCR et le WAT, en revanche, seront appelés à jouer en déplacement, respectivement à Béjaïa face à la JSMB (5e - 20 pts) et à Oum El Bouaghi face au CRB Aïn Fekroun (9e - 19 pts). Deux périlleux déplacements susceptibles de réduire leurs chances de performance et par la même occasion, leur capacité à prétendre au leadership. Dans le bas du tableau,



l'AB Merouana et l'USMM Hadjout joueront également sous la menace d'un éventuel échec, à même de les enfoncez davantage au classement, car ayant affaire à de redoutables concurrents jouant les premiers rôles.

Contrairement à l'USMMA, appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'US Chaouia (5e), l'AB Merouana aura, certes la chance de recevoir le DRB Tadjenanet sur son propre terrain. Mais le fait que le Difaâ ne soit autre que l'actuel 5e du classement avec l'USC, la JSMB et l'OM, avec seulement trois longueurs de retard sur le leader-blidéen, fait de lui le favori.

De chauds débats donc, et à tous les niveaux, que le WA Tlemcen observera à distance avant de se joindre à la lutte, car appelé à jouer 24h00 plus tard. Un match à grande enjeux, qui aura lieu non sans calculs, car les deux antagonistes auront déjà connaissance des autres résultats de cette 14^e journée.

Programme

Aujourd'hui :

A Boussaâda - CA Bordj Bou Arréridj
O. Médéa - USM Blida
US Chaouia - USMMA Hadjout
ESM Koléa - CA Batna
MC Saïda - AS Khroub
JS Béjaïa - RC Relizane
AB Merouana - DRB Tadjenanet

Demain :

CRBA Fekroun - WA Tlemcen

Classement	Pts J
1.USM Blida	23 13
2. MC Saïda	21 13
3. RC Relizane	21 13
4. WA Tlemcen	21 13
5. US Chaouia	20 13
6. DRB Tadjenanet	20 13
7. JSM Béjaïa	20 13
8. O. Médéa	20 13
9. CRB Aïn Fekroun	19 13
10. CABB Arréridj	17 13
11. CA Batna	17 13
12. AS Khroub	16 13
13. A Boussaâda	15 13
14. ESM Koléa	13 13
15. USMMA Hadjout	12 13
16. AB Merouana	7 13

APS

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (12^e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (14h00):

USM Chéraga - Paradou AC
RC Kouba - ES Berrouaghia
IB Lakhdaria - JSM Chéraga
MC Mekhdama-USFBB Arréridj
WA Boufarik - IBK El-Khechna
US Oued Amizour - JSD Jijel
CRBD El-Beïda - JSH El-Djabel
NARB Réghaïa - WR M'Sila

Classement	Pts	J
1.JSM Chéraga	21	11
2. RC Kouba	20	11
3. - Paradou AC	20	11
4.JSD Jijel	18	11
5.-USF BB Arréridj	18	11
6. USM Chéraga	17	11
7. - CRB Dar El-Beïda	17	11
8. US Oued Amizour	15	11
9. IB Lakhdaria	14	11
10. NARB Réghaïa	13	11
11.WR M'Sila	12	11
12. MC Mekhdama	12	11
13. - WA Boufarik	12	11
14. - JS Haf El-Djabel	12	11
15. IBK El-Khechna	8	11
16. ES Berrouaghia	8	11

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):

USM Ain Beïda - MO Constantine
WAR Djamel - JSM Skikda
E Collo - HB Chelghoum Laïd
ES Guelma - AS Ain M'lila
CR Village Moussa - US Biskra
NC Magra - USM Annaba
Hamra Annaba - NRB Touggourt
USM Khencela - MSP Batna

Classement	Pts	J
1)-JSM Skikda	20	11
2)- US Biskra	20	11
3)- USM Ain Beïda	19	11
4)- Hamra Annaba	18	11
5)- MO Constantine	18	11
6)- NC Magra	17	11
7)- HBC Laïd	16	11
8)- ES Guelma	14	11
9)- USM Annaba	13	11
10)- CRV Moussa	13	11
11)- E Collo	11	11
12)- NRB Touggourt	11	11
13)- USM Khencela	11	11
14)- WAR Djamel	10	11
15)- AS Ain M'lila	10	11

(GR. OUEST)

Demain (15h45):

SKAFK Miliana - JSM Tiaret
IS Tighennif - CRB Ben Badis
US Remchi - GC Mascara
MB Hassasna - CRB Sendjas
SCM Oran - SA Mohammadia
ES Mostaganem - CC Sig
OM Arzew - WA Mostaganem
RCB Oued Rhiou - ES Araba

Classement	Pts	J
1.ES Mostaganem	22	11
2.SA Mohammadia	20	11
3.OM Arzew	19	11
4.JSM Tiaret	18	11
5.-CRB Sendjas	18	11
6.GC Mascara	17	11
7.SCM Oran	16	11
8.RCB Oued Rhiou	15	11
9.WA Mostaganem	14	11
10.MB Hassasna	13	11
11.- US Remchi	13	11
12.IS Tighennif	12	11
13)- CC Sig	12	11
14.CRB Ben Badis	10	11
15.SKAf Khemis	10	11
16.ES Araba	6	11

APS

ROBBEN ÉLU SPORTIF DE L'ANNÉE

Auteur d'une belle saison 2013-2014 avec le Bayern Munich et d'une excellente Coupe du monde avec sa sélection néerlandaise, Arjen Robben (30 ans, 12 matches et 9 buts en Bundesliga cette saison) a été élu sportif de l'année aux Pays-Bas. C'est la première fois depuis 1987 que cette récompense revient à un footballeur. L'ailier du Bayern Munich devance les patineurs Jorrit Bergsma, Stefan Groothuis, Sven Kramer et Michel Mulder, ainsi que le cycliste Jeroen Dubbeldam.



THIERRY HENRY CRAIGNAIT UNE FIN PATHÉTIQUE À ARSENAL

Désormais sous contrat avec Sky Sports, c'est au micro de la chaîne sportive anglaise que Thierry Henry a évoqué pour la première fois sa retraite sportive officialisée mardi matin. L'ancien attaquant français a notamment été interrogé sur les rumeurs qui l'avaient envoyé à Arsenal pour un dernier contrat. Et Thierry Henry a reconnu que cela n'avait pas réellement été dans ses projets, le champion du monde 1998 craignant qu'un éventuel retour chez les Gunners débouche sur une déception, ce qu'il ne voulait pas. «Pour être honnête, cette décision de prendre ma retraite a été à la fois difficile et non, à prendre. C'est dur de quitter le jeu que tu aimes, les gros matches et les entraînements. De quitter toutes les choses que tu avais l'habitude de faire au quotidien. Mais je suis heureux de ce que j'ai fait et je n'ai pas de regrets. Si les choses arrivent, c'est qu'il y a une raison.

STERLING le plan B des Bavarois

Alors que le Bayern Munich revient au galop sur la piste de Marco Reus, ses dirigeants songent néanmoins à parer à toute éventualité s'ils ne parviennent pas à décrocher un transfert du milieu offensif du Borussia Dortmund.

Le Bayern Munich a décidé de se relancer aux trousses de Marco Reus. Conscients que la concurrence, après son repli, a effectué une forte percée sur ce dossier, notamment avec le Real Madrid, les Munichois devraient intensifier leurs manœuvres pour arriver à détourner le joueur de 25 ans. Une tâche qui va s'avérer assez rude pour le leader de Bundesliga à l'étude cependant de plusieurs pistes en cas d'échec sur ce dossier. Pour éviter de se voir claquer la porte au nez, les champions en titre d'Allemagne, selon SportBild que cite le Daily Mail, devraient se rabattre sur le très jeune ailier de Liverpool, Raheem Sterling. Pour se donner plus de chances, Pep Guardiola aurait déjà mis en mission son frère à lui, Pere, afin de prendre directement attaché avec les proches de l'international espoir anglais. Avec la saison difficile que connaissent les Reds, Sterling pourrait décider de regarder de plus près l'offre d'une écurie toujours en course dans la League des Champions. Avec également la liste de candidats à ses trousses, le natif de Kingston pourrait donc ne pas donner de suite à la proposition de prolongation des Reds posée sur sa table.

GABRIEL BARBOSA

Ce prochain Neymar qui vaut déjà 60M€

Gabriel Barbosa, voilà un nom pisté par le PSG, Chelsea, Manchester United et Arsenal qui devrait très prochainement affoler les tabloïds européens. Celui que les Brésiliens surnomment Gabigol et présenté comme digne successeur de Neymar au FC Santos est en train de confirmer son grand talent. Repéré à 8 ans par l'ancienne gloire du football brésilien Zito, alors qu'il pratiquait du futsal, le jeune prodige brésilien a bien grandi depuis. Le FC Santos qui lui a fait signer un contrat longue durée avec une clause estimée à plus de 60 millions d'euros détiendrait 60% de ses parts et le reste serait partagé entre sa famille et ses agents.



MILAN AC : LA BONNE PIOCHE AVEC NASTASIC
Cette saison, Matija Nastasic déchante à Manchester City. Le défenseur central ne fait pas partie des plans du manager Manuel Pellegrini et cela se ressent au niveau de ses apparitions (seulement une au total). A en croire Sport Mediaset, l'ancien joueur de la Fiorentina pourrait prendre la direction de l'Italie au cours du mercato hivernal. Les Rossoneri seraient prêts à enregistrer sa signature afin de renforcer l'effectif dirigé par Filippo Inzaghi.



QUAND BALE SE PREND À RÊVER D'UN RETOUR EN PREMIER LEAGUE...

Alors qu'il est annoncé sur le retour en Premier League, où Manchester United pourrait l'accueillir, Gareth Bale a laissé en quelque sorte la porte ouverte. Le Gallois a aussi évoqué l'un de ses péchés mignons au Real Madrid.

Gareth Bale a-t-il ouvert la porte à un départ ? Considéré comme le joueur le plus cher au monde (ndlr : recruté par le Real Madrid pour 100 millions d'euros l'an dernier), le Gallois verrait son nom filtrer dans la presse. Manchester United serait d'ailleurs sur le qui-vive pour recruter l'ex-star de Tottenham. Et ce dernier ne serait pas insensible.

Interrogé sur sa vie à Madrid, club qu'il a rejoint il y a un peu plus d'un an, Bale a laissé penser qu'un retour en Premier League était possible. « A table, je commence toujours par le jambon. En fait, je commence à être obsédé à ce sujet. Il n'y a rien de mieux, a-t-il déclaré lors d'un entretien à XL Semanal, repris par Bernabeu Digital. Si un jour je reviens en Angleterre, il faudra qu'on m'envoie des jambons d'Espagne. »



M. Sellal reçoit le ministre français de l'Intérieur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier, le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, qui effectue une visite de travail à Alger, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette audience, «il a été procédé à l'examen de questions se rapportant aux relations qu'entretiennent les deux pays, essentiellement dans les domaines de la coopération sécuritaire et la circulation des personnes et des biens», a-t-on précisé. Les deux parties «ont exprimé leur satisfaction» quant à l'évolution de ces relations et la nécessité de maintenir la concertation entre les deux pays», a-t-on ajouté.

L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, «a été également l'occasion d'aborder la situation prévalant dans la sous-région», selon la même source.

Signature d'un accord pour la formation des imams algériens délégués en France

Un accord portant sur la formation préparatoire des imams algériens délégués en France a été signé hier à Alger par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa et le ministre français de l'Intérieur et du Culte, Bernard Cazeneuve. L'accord porte sur la formation préparatoire des imams délégués en France, la réhabilitation de la mosquée de Paris et de l'Institut El Ghazali ainsi que sur l'échange d'expériences entre les deux pays dans le domaine culturel et universitaire. Une commission mixte composée de représentants des ministères des Affaires religieuses et des Affaires étrangères pour la partie algérienne, et des Affaires étrangères et de l'Intérieur du côté français sera mise en place pour la mise en œuvre de cet accord dont la signature intervient en concrétisation des résultats des entretiens au titre de la réunion de la Grande commission mixte algéro-française qui s'est tenue récemment en France sous la présidence des Premiers ministres des deux pays.

VISITE DE TRAVAIL DU MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR,**BERNARD CAZENEUVE À ALGER****M. Belaïz s'entretient avec son homologue français**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a eu hier à Alger un entretien avec son homologue français, Bernard Cazeneuve, qui effectue une visite en Algérie. L'entretien s'est élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays.

**La formation, les questions sécuritaires et la circulation des personnes au centre des discussions entre Belaïz et Cazeneuve**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a indiqué hier à Alger avoir évoqué avec son homologue français, Bernard Cazeneuve, plusieurs points liés à la formation, aux questions sécuritaires et à la circulation des personnes. «J'ai évoqué avec mon homologue français toutes les questions liées à la sécurité, à la circulation et à la protection des personnes. Autrement dit, nous avons évoqué les questions sécuritaires en un sens large», a affirmé M. Belaïz dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec M. Cazeneuve.

«Nous avons également abordé d'autres thèmes, tout en insistant sur une formation noble et de qualité à généraliser à tous les secteurs dont celui de l'intérieur, à travers la formation de la police, l'échange d'expériences et d'experts notamment en ce qui concerne la police et la sécurité en général, outre la formation au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA)», a-t-il précisé. Les deux parties ont convenu de l'envoi d'enseignants français pour prodiguer des cours au niveau de l'ENA et former les hautes cadres de l'Ecole nationale de la protection civile et des hautes institutions relevant du ministère de l'intérieur, a indiqué M. Belaïz.

«Nous partons de la base en formant les présidents de communes puis les secrétaires et les cadres de wilayas, pour aboutir ensuite à l'établissement de jumelages entre les villes et les wilayas», a précisé le ministre, soulignant que de cette façon, «nous attein-

drons ensuite la coopération culturelle et l'échange d'experts et d'expériences, en ce qui concerne les institutions de l'Etat». Tous ces cadres ont été formés par le ministère "mais ils ont besoin de compléter leur formation, en tirant profit des expériences étrangères notamment française", a-t-il estimé.

M. Belaïz a dit avoir convenu avec son homologue français de toutes ces questions. «Nous ne croyons que dans tout ce qui est concret, tangible et applicable sur le terrain», a-t-il affirmé, annonçant la création d'une commission de haut niveau, présidée par les secrétaires généraux des ministères des deux pays.

Cette commission se réunira régulièrement pour évaluer le processus de formation, a précisé M. Belaïz, indiquant avoir convenu avec le ministre français de l'Intérieur d'une réunion annuelle en vue d'évaluer ce programme de formation.

En général, cette rencontre a été très positive et l'entente entre nos deux parties était assez grande autour de la nécessité d'approfondir et de consolider les relations bilatérales», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Belaïz a rappelé la réunion de la Grande commission mixte algéro-française, tenue dernièrement à Paris, sous la présidence des Premiers ministres des deux pays, soulignant que toutes les questions «quelle que soit leur nature, ont été débattues et des groupes de travail techniques ont été formés en vue d'examiner ces questions et de présenter des propositions».

M. Cazeneuve salue le «haut niveau» de compétence et d'expertise de la police algérienne

Le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a salué hier à Alger le «haut niveau» de compétence et d'expertise de la police algérienne. «Il y a un très haut niveau de compétence et d'expertise au sein de la police algérienne», a affirmé M. Cazeneuve à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

Il a expliqué que les entretiens avec la partie algérienne ont été axés notamment sur la sécurité civile qu'il s'agisse de la lutte contre les incendies en milieu urbain ou encore de la nécessité d'unir nos forces pour faire face aux grandes catastrophes naturelles». Le

ministre français a exprimé la volonté des deux pays de relancer la coopération décentralisée et de favoriser la formation des cadres de haut niveau de l'administration et des collectivités locales». Les deux parties «ont décidé que les ministres de l'Intérieur des deux pays se réunissent désormais une fois par an pour veiller à ce que tous les accords de coopération soient mis en place d'une façon extrêmement volontariste», a-t-il dit. Il a également décidé qu'un groupe de travail piloté par les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur des deux pays se réunisse aussi une fois par an pour assurer un suivi des accords de coopération algéro-

français. «Atravers cela, nous voulons une méthode efficace pour atteindre les objectifs tracés par les deux ministères», a ajouté M. Cazeneuve, soulignant que la préoccupation première des deux pays «est de faire en sorte que là où il y a des objectifs il y aura des résultats». Sur un autre plan, le ministre français de l'Intérieur a relevé l'existence d'une «grande confiance» dans les relations algéro-françaises, indiquant que les relations humaines influent «beaucoup» sur les relations entre deux pays «amis». «Il existe une grande confiance, une belle amitié et une volonté partagée de faire les choses ensemble», a conclu M. Cazeneuve.

ALGÉRIE - BELGIQUE : MAINLEVÉE DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE À BRUXELLES : L'appareil a décollé à destination d'Alger

L'avion d'Air Algérie objet d'un litige avec la société néerlandaise KAIR BV a décollé jeudi à 16h30 de l'aéroport de Bruxelles à destination d'Alger, après que la compagnie nationale eut reçu la mainlevée de l'appareil, a annoncé Air Algérie. «Après évolution de la situation, ce jour 18 décembre en fin de matinée, Air Algérie a reçu la mainlevée émanant de l'huissier de justice. Après les vérifications techniques d'usage, l'avion a décollé de l'aéroport de Bruxelles à 16h30 à destination d'Alger», a indiqué la compagnie dans un communiqué transmis à l'APS. «Les procédures judiciaires suivront leur cours nor-

mal», a précisé le communiqué. La même source a souligné aussi que dès le premier jour de la retenue de l'avion d'Air Algérie à Bruxelles, «une cellule de crise a été installée au niveau du siège de la compagnie». De même, «une équipe de juristes a été dépêchée à Bruxelles où elle a travaillé avec les avocats de la compagnie sur place», poursuit le communiqué, ajoutant qu'un suivi permanent était assuré par le siège, tout en tenant les autorités publiques régulièrement informées». Samedi dernier, Air Algérie avait annoncé dans un communiqué que l'un de ses avions, assurant la liaison Bruxelles-

Alger, avait été retenu vendredi, sur décision de la justice belge, à l'aéroport de Bruxelles suite à un litige avec la société néerlandaise KAIR BV, «malgré la procédure légale engagée par la compagnie aérienne algérienne». Le litige opposant Air Algérie à KAIR BV concerne un contrat de vente d'appareils réformés appartenant au transporteur aérien national et que les deux parties avaient signé le 6 juillet 2008. Air Algérie avait affirmé auparavant que la somme de 2 millions de dollars, réclamée par KAIR BV qui a conclu un contrat d'achat d'appareils réformés à la compagnie nationale, ne

constituait pas une caution. Lundi dernier, le ministre des Transports Amar Ghoul avait affirmé que le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles, «est bien pris en charge», et s'attendait à ce qu'il soit «clos prochainement». Les ambassadeurs de Belgique et des Pays Bas à Alger, respectivement M. Frédéric Meurice et Mme Willemijn Van Haften, avaient été convoqués dimanche au ministère des Affaires étrangères qui avait annoncé samedi le rappel des ambassadeurs d'Algérie auprès du Royaume de Belgique et du Royaume de Hollande «pour consultations». APS